

**FLEURS**

POUR TOUTES OCCASIONS

- MARIAGES
- BANQUETS
- ANNIVERSAIRES
- NAISSANCES
- DEUILS

**Rodrigue Fleuriste**

Tél. 583-0464 Enr.

Lac-Mégantic

# L'ECHO de FRONTENAC

Au SERVICE du COMTE de MEGANTIC-COMPTON

Pharmacie  
**BLAIS enr.**
 AGENCES REXALL  
 MEDICAMENTS  
 Livraison gratuite  
 en ville  
 583-0220

44ième année, No 45

LAC-MEGANTIC, MERCREDI, 17 OCTOBRE 1973

Plus de 20,000 lecteurs 15c

**Editorial**
**Le droit de vote:  
 démocratie oblige**

Page 4

**Le candidat  
 créditiste s'engage  
 à créer un congrès  
 de comté**

Page 19

**M. Claude Tessier  
 candidat à  
 la mairie**

Page 5

**Trois clubs de  
 motoneigistes  
 s'affilient au club  
 des Montagnes Inc.**

Page 17

**Mme Hubert  
 Gourdeau  
 présidente de  
 la Société  
 Canadienne de la  
 Croix-Rouge de  
 Frontenac**

Page 22

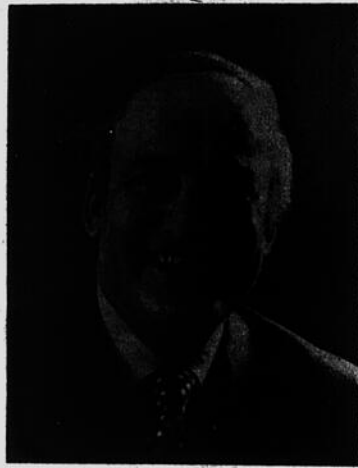
**Le candidat  
 unioniste ouvre  
 officiellement sa  
 campagne à  
 La Patrie**

Page 8

## TROIS CHEFS VISITERONT LAC-MEGANTIC



Le candidat libéral du comté de Mégantic-Compton, M. J.-Omer Dionne annonce la venue dans la région de M. Robert Bourassa, chef du Parti Libéral. M. Bourassa fera un arrêt à Lac-Mégantic, il en profitera pour rencontrer ses organisateurs et la population. La date n'a pu être confirmée officiellement ce soir, lundi, au moment où nous terminons la rédaction de notre journal, mais officieusement M. Bourassa sera à Lac-Mégantic au cours des prochains jours.



M. Gabriel Loubier, chef du Parti Union Nationale arrivera à Lac-Mégantic vendredi le 19 octobre vers 10.30 h. de l'avant-midi; il sera escorté à son arrivée par un groupe de militants en automobile pour se rendre au comité, au sous-sol de l'église Ste-Agnès, pour rencontrer ses organisateurs. Il passera sur les ondes de C.K.F.L. de 11 h. 30 à 11 h. 45 de l'avant-midi avant de se diriger à l'Hôtel de Ville pour une réception civique réservée en son honneur. Il repartira pour Thetford-Mines à 1 heure 30 de l'après-midi.



Le chef du Parti Crédit Social du Québec M. Yvon Dupuis, sera à Lac-Mégantic jeudi le 18 octobre à 8 heures p.m. à la Salle de Notre-Dame de Fatima où il rencontrera les militants du parti et la population qui désirent lui serrer la main. Plusieurs orateurs prendront la parole à cette occasion.



(Photo L'ECHO)

UN MONUMENT S'ECROULE: Une démolition lourde en émotion, celle de l'ancien bureau de poste et des douanes de Lac-Mégantic. Agé de plus de 62 ans cet immeuble de style victorien n'est plus. Il a croulé sous le pic des démolisseurs la semaine dernière. Cette photographie a été prise samedi le 13 octobre alors qu'on se préparait à jeter la tour. (Autres photos en page )

### ACCIDENTS MORTELS

Capotage dans la Beauce:  
 un résident de Courcelles  
 perd la vie

Enfant de six ans tué par une  
 auto près de la demeure  
 de ses parents

Yvon Perreault de Lambton  
 perd la vie dans un  
 accident de la route

## Me LUC-L. BOURQUE NE BRIGUERA PAS LES SUFFRAGES A LA MAIRIE

Page 5

# Position de la C.S.N. face aux élections du 29 octobre

On a sans aucun doute entendu parler à droite et à gauche par les média d'information que la CSN formerait un parti politique des travailleurs.

Faisant suite au Conseil Confédéral qui se tenait à Montréal

les 11, 12 et 13 octobre, voici la position que la C.S.N. a décidé de prendre:

1. Les élections qui approchent auront des conséquences capitales pour le Québec et pour les travailleurs et les syndicats.

2. Ce ne seront pas des élections ordinaires. Le 29, le Québec décidera peut-être, pour une bonne part, de son avenir national et culturel et le vote que donneront les travailleurs, pour leur part, sera d'une importance exceptionnelle pour l'avenir des libertés syndicales, des conditions économiques du peuple, de la vraie démocratie et de l'avenir de la nation québécoise. La gravité des enjeux ne saurait faire de doute.

3. Les membres de la CSN et les corps affiliés à celle-ci ont l'entière liberté de prendre les attitudes politiques qu'ils jugent bon. Telle a été dans le passé la volonté constante des syndiqués, des syndicats, des fédérations et des conseils centraux qui forment la CSN. Nous pensons que cette volonté est encore la même aujourd'hui. Nous réaffirmons donc ce principe de liberté.

4. Par ailleurs, la situation politique impose à la CSN la responsabilité impérieuse de ne pas rester muette dans la présente élection. L'opinion de la CSN ne peut et ne doit pas être accueillie automatiquement par les éléments qui constituent la centrale, mais, à cette heure particulièrement importante, cette opinion doit être exprimée.

5. Sous le régime libéral des trois dernières années, le pouvoir réel s'est trouvé plus que jamais entre les mains des financiers, des Américains, des compagnies multi-nationales, du grand patronat, bref entre toutes les mains, sauf celles du gouvernement québécois et de la vaste majorité de la classe des travailleurs du Québec.

6. Le régime a donc gouverné selon ce pouvoir des autres. Il a donc été répressif envers les syndicats, inapte à réduire les inégalités sociales et régionales, incapable de développer notre industrie, inactif devant l'inflation galopante et le chômage, sou-

(Suite à la page 4)

## NOUVEAU VENDEUR



MAURICE BREAUULT

La direction du garage MEGANTIC AUTO (1972) INC. a le plaisir d'annoncer à toute sa clientèle ainsi qu'à la population de la région qu'elle vient de retenir les services d'un vendeur d'expérience dans la vente d'automobiles CHRYSLER - PLYMOUTH et DODGE.

En effet, M. MAURICE BREAUULT, qui a à son crédit neuf années d'expérience dans ce domaine, est un des vendeurs officiels du GARAGE MEGANTIC AUTO (1972) INC.

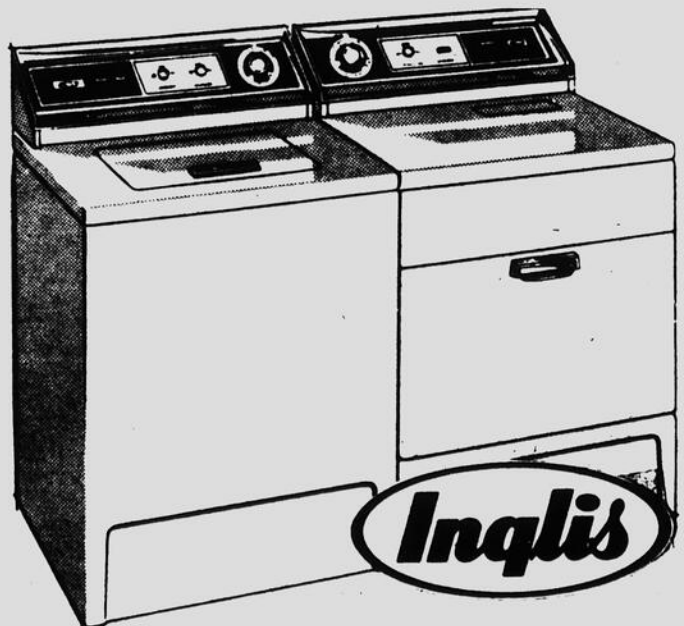
MAURICE BREAUULT est l'homme à voir pour l'achat d'une nouvelle voiture neuve ou usagée.

### MEGANTIC AUTO (1972) inc.

6435 rue Salaberry  
Tél. 583-2385 - -2393  
LAC-MEGANTIC

## Yves Carrier inc.

VOTRE EXPERT



### Lessiveuse Citation

- 6 cycles
- 2 vitesses d'agitation
- 2 vitesses d'essorage
- Filtre auto-nettoyeur
- Réglage de niveau d'eau

### Sécheuse Citation

- Multiples degrés et températures de séchage
- Lampe ultra-violette

### Les Minutieuses

EN VENTE CHEZ

## Yves CARRIER inc.

MARCHAND DE MEUBLES

ST-LUDGER

548-5821

## SALON MIMI

Mesdames, Mesdemoiselles, vous avez droit à une coiffure étudiée pour vous. Madame BERTRAND LACASSE, propriétaire, vous invite à lui rendre visite. 3721 rue St-Jean -- Avec ou sans appointment -- 583-3410

## Au CENTRE du SPORT

Chemin de Nantes

Attention, population de Lac-Mégantic et de la région...



M. Rodrigue Picard, ex-"Monsieur Univers", sera parmi nous samedi le 20 octobre entre 11 heures et midi et 2 h. et 4 heures pour nous donner une démonstration de culture physique et répondre à toutes vos questions.

Mesdames, messieurs, jeunes gens qui désirez perdre du poids, obtenir une nouvelle silhouette, renforcer et développer vos muscles, ne manquez pas cette occasion.

Nous avons en main tous les produits "Weider" pour la culture physique. Tenez-vous en forme. Pratiquez à la maison avec les bancs d'entraînement, planches abdominales, "Body Trimmies", haltères, extenseurs, etc... ainsi que le fameux bicyclette "Rollfast".



## Le CENTRE du SPORT

Route 34 -  
Chemin de Nantes

LAC-MEGANTIC - Tél. 583-1685



## CARTES

### PROFESSIONNELLES

#### Pierre GREFFARD

B.A., LL.L.  
AVOCAT et PROCUREUR  
5284 rue Frontenac Tél. 583-2776  
LAC-MEGANTIC

#### André TURGEON

B.A., LL.L.  
AVOCAT et PROCUREUR  
5175 rue Frontenac Tél. 583-1477  
LAC-MEGANTIC

#### Dr Gérald BOLDUC, D.D.S.

CHIRURGIEN - DENTISTE  
SUR RENDEZ-VOUS 9 h. à midi  
Mercredi et Samedi 2 h. à 5 h.  
exceptés 7 h. à 9 h.  
3544 Milette 583-1026 Lac-Mégantic

#### Claude PARADIS

B.A., LL.L.  
AVOCAT et PROCUREUR  
5137 rue Frontenac Tél. 583-3833  
LAC-MEGANTIC

#### Dr Marcel COUTURE, o.d.

OPTOMETRISTE  
Pour rendez-vous, signalez:  
Bureau: 583-0404 5062 rue Frontenac  
Résidence: 583-0405 5058 rue Frontenac

#### Dr Frs-X. PARADIS, b.a.o.d.

OPTOMETRISTE  
examen de la vue - Traitements orthoptiques  
Bureau: 5137 Frontenac (éd. Huard) - 583-2092  
Résidence: 4255 Laval - 583-2238  
LAC-MEGANTIC

#### L. L. BOURQUE

NOTAIRE  
5335 rue Frontenac Tél. 583-2262  
édifice Bourque LAC-MEGANTIC

#### DANIEL DROUIN

NOTAIRE  
Cessionnaire des greffes du notaire C.-E. Côté  
et du notaire De Lourdes Lippé  
3443 rue Milette LAC-MEGANTIC Tél. 583-0787

#### Dr Jean ROY, D.D.S.

CHIRURGIEN-DENTISTE  
Sur rendez-vous: 8:30 à 12:30 et 2 h. à 7 h.  
Mercredi et samedi exceptés  
6312 Salaberry 583-2288 Lac-Mégantic

#### Dr Guy LAJEUNESSE

CHIROPATICIEN  
- SUR RENDEZ-VOUS -  
4822 Laval Lac-Mégantic 583-0128

#### Dr Roger MICHAUD, m.d.

MEDECINE FAMILIALE  
3484 rue Grégoire 583-2244  
LAC-MEGANTIC

#### Docteur Gérard NOEL

MEDECIN - CHIRURGIEN  
Médecine Générale  
5035 Boul. des Vétérans Tél. 583-0678  
LAC-MEGANTIC

### CLINIQUE MEDICALE LAC-MEGANTIC

Dr Gérald BERGERON m.d. L.M.C.C. Dr Daniel BROCHU m.d. L.M.C.C. Dr Normand DUSSAULT m.d. L.M.C.C.  
Médecine familiale - Pédiatrie - Obstétrique - Heures de bureau: sur rendez-vous - 583-3343  
4639 Laval Lac-Mégantic

# TEMOIGNAGES ELOQUENTS DE CITOYENS INFLUENTS concernant M. OCTAVE GRENIER



## 1er novembre 1963 :

M. J. A. Courteau, gérant général de la Coopérative Fédérée de Québec déclarait: "Il n'y a pas un autre gérant de coopérative qui aurait fait ce qu'Octave Grenier a réalisé à Lac-Mégantic".

## 25 mars 1966 :

L'Honorable Clément Vincent, ministre de l'Agriculture du Québec, déclarait à Lac-Mégantic: "Que seules la combattivité et l'honnêteté d'Octave Grenier ont réussi à surmonter les obstacles qui incombent à la Coopérative Agricole de Lac-Mégantic.

## 23 février 1968 :

M. Henry Latulippe, député de Compton à la Chambre des Communes déclare, devant les paroissiens d'Audet, ce qui suit:

"S'il existait, dans chaque municipalité, des présidents d'O.T.J. à la trempe d'Octave Grenier il n'y aurait plus de problèmes de loisirs pour nos jeunes dans le comté".

## 25 mars 1973 :

Le Président de l'Union des Conseils de Comté, M. Jean-Marie Morin, déclarait au Château Frontenac de Québec devant plus de 2,000 représentants municipaux que:

"Le Préfet de Comté de Frontenac, M. Octave Grenier, après plusieurs minutes de débats sur un sujet qui semblait vouloir s'éterniser, avait su, avec sa clairvoyance, faire accepter à l'unanimité deux (2) résolutions concernant l'évaluation foncière".

## M. Octave Grenier candidat de l'Union Nationale

**N'est-ce pas électeurs et électrices du comté  
de Mégantic-Compton,  
que vous partagez entièrement l'avis de ces messieurs ?**

- \* Son passé est la garantie de son avenir !
- \* Son intégrité est reconnue de tous.
- \* Son dévouement est proverbial
- \* Sa détermination n'apporte que des résultats tangibles.

**Vous voulez un représentant combatif, et PROPRE - PROPRE - PROPRE**

**DONNEZ-LUI VOTRE APPUI, IL SERA DIGNE DE VOTRE CONFIANCE**

**un instant...**

**avec**

**GRENIER**

**MEGANTIC -  
COMPTON**



*Ça va!  
changer*

**EDITORIAL**

# Le droit de vote: démocratie oblige !

Une élection ne signifie rien si elle ne comporte pas la possibilité de choix. Le 29 octobre prochain nous l'aurons cette possibilité! Encore faut-il s'en prévaloir et exercer son droit de vote.

Le jeu de notre démocratie veut que le peuple exprime librement ses préférences quant à la désignation de ceux qui exerceront le pouvoir pour les quatre prochaines années. Au Québec nous jouissons d'une liberté politique qui assure à chaque citoyen une participation à la chose publique. Participation ou action politique indirecte qui donne à chacun le sentiment que, par l'intermédiaire de ses élus et éventuellement de ses opinions, il exerce une influence sur ce que sera la collectivité québécoise.

Plus qu'un droit, le vote est une obligation qui découle directement de cette "chose publique" qui nous concerne tous. En dépit de cet énoncé de principe qui prévaut dans notre société, il n'est pas rare d'entendre des gens exprimer leur déception et même leur dégoût face à la politique et à ses oeuvres... Le "Plus ça change, plus c'est pareil" est encore monnaie courante.

Cette attitude pour le moins défaitiste et blasée peut être compréhensible mais non acceptable. En pleine campagne électorale il est temps de s'informer sur les différentes options politiques offertes et de provoquer des débats

de fond sur les problèmes et besoins de la région. Il incombe aux médias de fournir les éléments essentiels à une opinion publique éclairée mais rien ne peut suppléer à une réflexion personnelle. La décision de s'abstenir de voter doit être le résultat d'un choix et non d'une négligence.

A la consultation populaire du 29 octobre prochain, chaque citoyen de la région a une responsabilité importante. Un beau principe veut que tous les citoyens soient égaux devant la loi: Exercer son droit en est une application concrète.

N.B. - Un prétexte de moins...

262.1 Tout employeur doit, le jour du scrutin, accorder à chaque électeur à son emploi la période de congé nécessaire pour que celui-ci ait pendant les heures d'ouverture des bureaux de scrutin au moins quatre heures consécutives pour voter, sans tenir compte du temps normalement accordé par le repas du midi; l'employeur ne doit faire aucune déduction du salaire de cet électeur ni lui imposer aucune peine par suite de son absence durant cette période de congé. 1965 (1er session), c. 12, a. 26. (Extrait de la Loi Electorale 1973).

Communication-Québec (Sherbrooke)

## Sur le Pont d'Aznès

(de nos éditions antérieures)  
par Louis-Philippe POULIN  
(Tous droits réservés)

De moins en moins nombreux sont, à notre époque, les personnes qui parlent à travers leur chapeau, parce que de nos jours, il y a moins de chapeaux sur les têtes.

x x x

Il y a toujours eu cependant, il y a encore et il y aura toujours des personnes qui parlent à tort et à travers.

x x x

Nous tous, enfants d'une même grande famille, ne pourrions-nous pas nous entendre mieux?

x x x

Moins favorisées que nos vieilles automobiles, ces légions de feuilles mortes, n'ont pas de cimetière bien à elles, lorsqu'elles tombent et meurent. Elles s'effritent alors et s'anéantissent lorsqu'on ne les réduit pas nous-mêmes en cendres.

x x x

Les frissons qui passent souvent dans le dos de nos chasseurs, ne sont pas toujours provoqués par le froid.

x x x

Les plus beaux programmes captés dans l'air peuvent cesser de plaire, chez de nombreux spectateurs, lorsque ces derniers constatent qu'ils sont interminables.

x x x

Les sueurs qui coulent parfois sur le visage, ne sont pas toujours, non plus provoquées par la température chaude, qui peut sévir à ce moment-là.

capitaliste afin de bâtir une vraie société démocratique.

Conseil confédéral  
11 octobre 1973

Diane Labrecque,  
directrice de la CSN  
pour la région

(Suite de la page 2)

cioux d'étouffer par la force les protestations et les aspirations du monde ordinaire; et, de plus, il a gravement compromis nos intérêts linguistiques, culturels et nationaux.

7. Pour ces raisons, ici résumées à l'extrême, la CSN déclare que le parti libéral a fait lui-même surabondamment la preuve qu'il ne mérite pas la confiance des travailleurs québécois.

8. La CSN, par contre, refuse de s'intégrer à un parti politique. Elle ne juge pas opportun non plus d'appuyer formellement un parti politique, appui qui serait d'ailleurs contraire à la décision du congrès, de 1972, qui a adopté le Rapport moral du président, rapport où cette attitude est définie.

9. Toutefois, il est important de souligner que tout parti, pour mériter la confiance des travailleurs et des syndicats, doit répondre, comme minimum, aux critères suivants:

a) présenter un programme qui aille dans le sens des revendications de la caisse ouvrière.

b) n'être lié d'aucune manière, par sa caisse électorale à la bourgeoisie, aux financiers, aux grandes compagnies et aux intérêts louches mais être au contraire financé démocratiquement;

c) posséder des structures et un fonctionnement authentiquement démocratiques, à tous les paliers.

d) endosser formellement les positions économiques et sociales des 3 centrales, mais plus particulièrement, condamner formellement le capitalisme, et le libéralisme économique.

10. La CSN recommande fortement que chaque travailleur fixe son choix politique dans les présentes élections, d'après les quatre principes mentionnés ci-dessus. Ces principes ne sont que des minimum et ne doivent pas nous faire oublier la nécessité de combattre le système

PROVINCE DE QUEBEC  
VILLE DE LAC-MEGANTIC

Aux Contribuables de la susdite municipalité

**AVIS PUBLIC**

EST PAR LES PRESENTES DONNE par le soussigné, greffier de la susdite municipalité, QUE: -

Le Conseil municipal de la ville de Lac-Mégantic, à sa séance spéciale tenue le 3 octobre 1973, a passé et adopté le règlement No 571 pour amender le règlement No 423, régissant la construction, le lotissement et le zonage.

Ce règlement No 571 a pour but de permettre la construction d'une usine sur le lot No 2330-18, dans le secteur de zone 1A-5 (Paul-E. (Jim) Poirier).

L'original de ce règlement est déposé en mon bureau, dans les archives de l'Hôtel de Ville de Lac-Mégantic, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance, aux heures de bureau, de neuf heures du matin à cinq heures de l'après-midi.

UNE ASSEMBLEE PUBLIQUE des électeurs habiles à voter et résidant dans le secteur de zone 1A-5, est convoquée et aura lieu à l'Hôtel de Ville, mercredi le 24 octobre 1973 à 19:00 (7:00 p.m.) heures, alors que le dit règlement sera soumis aux dits électeurs, et pris par eux en considération conformément à la loi.

Les électeurs propriétaires, résidant dans les secteurs de zone contigus peuvent participer à la dite consultation, en faisant parvenir au soussigné, dans les cinq jours de la date des présentes, une requête signée par au moins douze (12) propriétaires des zones contigus.

Donné à Lac-Mégantic ce 4ème jour d'octobre mil neuf cent soixante-treize.

HERVE FECTEAU  
greffier.

PROVINCE OF QUEBEC  
TOWN OF LAC-MEGANTIC

To the Ratepayers of the aforesaid Town

**PUBLIC NOTICE**

IS HEREBY GIVEN by the undersigned, Town Clerk of the aforesaid Municipality, THAT:

The municipal council of the town of Lac-Mégantic, at its special meeting held on the 3rd day of October 1973, has passed and adopted the by-law no. 571, amending the by-law no. 423 governing construction, allotment and zoning.

This by-law no. 571 is adopted in order to allow the construction of a factory on lot no. 2330-18 in the zone sector 1A-5 (Paul-E. (Jim) Poirier, proprietor).

The original of said by-law, is deposited in my office, in the archives of the Town Hall of Lac-Mégantic, where all interested person may take communication of the same, during office hours, from nine o'clock in the morning to five o'clock in the afternoon.

A PUBLIC MEETING of the electors qualified to vote and residing in the zone sector 1A-5 is convoked and will be held at the town hall of Lac-Mégantic Wednesday the 24th day of October 1973, at seven (7) o'clock in the evening, there and then the said by-law will be submitted to the said electors and taken by them into consideration according to law.

The electors owner of taxable immoveable and residing in adjacent zone sectors, shall be permitted to vote, upon presentation to the undersigned, within five days of publication of this notice, of a petition signed by at least twelve (12) of such proprietors, residing in adjacent zone sectors.

Given at Lac-Mégantic this 4th day of October one thousand nine hundred and seventy-three.

HERVE FECTEAU  
Town Clerk

FONDÉ EN 1929



JOURNAL HEBDOMADAIRE  
RÉGIONAL

Rédaction et administration  
à 5040 Boul. des Vétérans  
Tél. 583-1630

LAC-MÉGANTIC

Mme L.-Philippe Poulin  
directrice

MEMBRE  
des HEBDOS du CANADA

et de  
l'AUDIT BUREAU of  
CIRCULATION



Circulation certifiée

Abonnements :  
CANADA \$4.50  
ETATS-UNIS \$6.50

Imprimé aux ateliers de  
l'Imprimerie Poulin Ltée  
St-Joseph de Beauce

Courrier de la 2e classe  
Enregistrement No 1148

# Me Luc-L. Bourque ne briguera pas les suffrages à la mairie



Me LUC-L. BOURQUE

C'est ce soir, lundi, à l'occasion de la dernière assemblée du Conseil municipal avant l'élection du 4 novembre prochain que le premier magistrat de la ville de Lac-Mégantic en fonctions Me Luc-L. Bourque, a fait savoir officiellement à ses collègues et à la presse qu'il ne demanderait pas un renouvellement de mandat.

C'est en ces termes que Me Luc-L. Bourque s'exprima:

"J'ai l'honneur de vous informer de mon intention de ne pas solliciter un nouveau mandat de maire et je crois l'occasion choisie d'en informer la population du haut de cette tribune de maire.

"Je tiens à remercier mes conseillers, nos officiers municipaux en particulier M. Hervé Fecteau, greffier et M. Jean Perreault, trésorier, de leur collaboration. Je me dois de remercier le Premier Ministre de la province M. Robert Bourassa, M. Victor C. Goldbloom, M. Georges Vaillancourt, le sous-ministre des Transports M. Claude Rouleau, M. Marcel Grondin, ingénieur, M. Robert Poulin et M. Luis Fournier lesquels nous ont accordé leur appui pour obtenir un million et demi en subventions depuis un an.

"Je crois avoir fait mon devoir pendant ces quatre années, jusqu'à la fin sans fléchir; j'ai travaillé et dépensé de mon temps pour la ville sans compter, je crois avoir fait ma part, je veux laisser à d'autres l'occasion d'en faire autant.

"Je dois cependant souligner à la population le dévouement désintéressé dont tous les membres du Conseil ont fait preuve depuis quatre ans, désintéressement que la population ignore ou qu'elle feint d'ignorer. Je veux de plus considérer mon refus de solliciter un nouveau mandat comme une preuve de désintéressement et d'intégrité, comme une preuve de bon sens; aussi, je me dois à ma famille et à ma nombreuse clientèle que j'ai dû négliger; j'y retourne avec joie, avec la satisfaction du devoir accompli au niveau municipal".

## BESOIN D'ARGENT ?

### NOUS PRETONS SUR :

- PREMIERE et DEUXIEME HYPOTHEQUE
- NANTISSEMENT commercial et agricole
- PRETS PERSONNELS, pour financement d'automobiles, ameublement, etc.
- PRETS INDUSTRIELS

Consultez le directeur-général

**RAYMOND LAPIERRE**

**CAISSE D'ENTRAIDE ECONOMIQUE DE FRONTENAC**

5259 rue Frontenac, Lac-Mégantic

**583-3733 - 547-3451 - 583-3434 - Lac-Mégantic**

## DÉMÉNAGÉ au 4709 rue LAVAL

### "NETTOYEUR BRETON ENR."

propriété de M. Fernand Fontaine, désire aviser sa nombreuse clientèle que son atelier de nettoyage et de pressage sera désormais situé au No 4609 rue Laval.

**Nettoyeur Breton Enr., 4709 rue Laval, Tél. 583-1130**

Rapidité - Courtoisie - Service seront toujours nos mots d'ordre

TIRAGE CHAQUE SEMAINE DE LA VALEUR D'UNE FACTURE JUSQU'À UN MAXIMUM DE \$10.

GAGNANTS: 5 octobre: M. Gérard Huot, Lac-Mégantic

12 octobre: M. Paul-E. Gagné, Lac-Mégantic

# M. CLAUDE TESSIER CANDIDAT A LA MAIRIE

En terminant la rédaction de notre journal nous apprenons de source officielle que M. Claude Tessier briguera les suffrages à la mairie aux élections du 4 novembre prochain à Lac-Mégantic.

M. Tessier, qui est directeur du Foyer Jeanne-Mance, ex-directeur de l'Education Permanente de la Commission Scolaire Régionale de l'Estrie est un concitoyen avantageusement connu à Lac-Mégantic. M. Tessier était candidat pour le Parti libéral aux dernières élections.

Mise en candidature le 28 octobre

C'est dimanche le 28 octobre, comme l'annonçait le président d'élection M. Hervé Fecteau, que les candidatures à la mairie comme à l'échevinage devront être déposées entre midi et deux heures de l'après-midi.

Notons également que la liste des électeurs est entrée en vigueur le 16 octobre dernier, le temps pour la revision des listes étant expiré.



# Me André Turgeon ne sera pas candidat à la mairie



Me André Turgeon, avocat de Lac-Mégantic, à la suite de rumeurs et de pressions concernant sa candidature possible comme candidat à la mairie aux élections du 4 novembre prochain, a déclaré qu'il refusait cette candidature proposée.

Il a remercié ses nombreux amis et contribuables qui lui ont témoigné leur encouragement mais il n'est aucunement intéressé présentement d'entrer dans l'arène municipale. Me Turgeon veut consacrer ses énergies pour mener à bien une Association dont il est l'un des instigateurs "l'Association des Propriétaires Riverains du lac Mégantic".

leur appui à l'Association qui compte déjà plusieurs membres en règle. Dans une autre colonne nos lecteurs pourront prendre connaissance des objets pour lesquels cette corporation a été constituée.

Cette nouvelle association vient d'être reconnue officiellement par le gouvernement a pour but de protéger le lac Mégantic de la pollution. Plusieurs municipalités riveraines ont donné

**VOUS SEUL  
POUVEZ OFFRIR  
LE DON DE LA VIE!**

**DONNEZ DU  
SANG  
RÉGULIÈREMENT**



## NOUS AVONS LA SOLUTION EN ASSURANCE-VIE ET GENERALE **J.-C. Gagnon inc.**

J.-C. GAGNON, courtier d'assurance agréé, de Lac-Mégantic

4138 Laval

Tél. 583-1208

LAC-MEGANTIC

FINALEMENT ARRIVE L'HEURE DE LA GRANDE EXPLICATION. A l'affiche du Cinéma Mégantic. Commencant dimanche à 1 h. 30 pour se poursuivre continuellement.

### L'OPINION des LECTEURS

Sous cette rubrique nous reproduisons ici les lettres que nous recevons et qui traitent de sujets d'intérêt public. Ces expressions d'opinions n'engagent en rien la responsabilité de notre journal.

#### De drôles d'élections

De mémoire de Québécois, nous vivons là les élections les plus drôles de notre histoire. L'autre soir, je me suis assis devant le téléviseur pour écouter les nouvelles et il y avait de quoi crever de rire. Prenons d'abord M. Bourassa...

Un slogan: "Bourassa construit, l'adversaire détruit!" L'adversaire détruira, c'est sûr. Il détruira une partie de la forteresse libérale. M. Bourassa s'attaque à MM. Dupuis et Lévesque avec une verve toute rhétorique. Le parti libéral a peur à ses positions et à moins d'un miracle, nous aurons un gouvernement minoritaire aux prochains

élections. Un dernier mot concernant M. Bourassa, c'est l'adversaire de l'indépendance.

M. Dupuis lui, s'attaque, à tout le monde. Il rit de M. Loubier, offre ses conseils à M. Bourassa et démystifie M. Lévesque. Le parti créditiste voit sa chance de se hisser au sommet ou du moins assez près, alors on y donne à fond de train. Le parti créditiste est un adversaire dangereux, et non un mêleur de cartes comme le prétendent MM. Lévesque et Loubier. Lors de certains sondages, on s'est aperçu que l'Union Nationale perdait de ses effectifs au profit des créditistes. Il ne faut donc pas

## GALERIE DE PERSONNALITES

par **Harvey Majo** *Portraitiste*



**M. NORMAND ST-PIERRE**  
président  
Lingerie de Lambton Inc.



**MADAME NORMAND ST-PIERRE**

**VENDEZ  
VOTRE MAISON  
EN RELAXANT**

Laissez travailler nos agents d'immeubles

**VAL-RACINE:** Commerce à vendre à Saint-Léon, épicerie et marchandise générale, aménagement complet; aussi maison de 35 x 32 comprenant magasin, entrepôt, 4 chambres et salle de bain; terrain de 80' x 180'.

**WOBURN -** Terrain de 47 acres, dont 20 en prairie, 27 en pacage et bois; situé à 12 milles de Lac-Mégantic, route 34, près des frontières grange de 45' x 30'.

**WOBURN -** Terre de 100 acres dont 10 en prairie, 10 en pacage, 80 en bois mou coupé il y a vingt ans à 6'' sur la soucheé situé à 12 milles de Lac-Mégantic, route 34, près des frontières

**LAC-MEGANTIC,** maison située coin Dollard-Lasalle, au 4477, terrains de 57' x 100' et 44' x 43'; 1er plancher: salle à manger, cuisine, grand salon, salles de couture et de lavage, chambre de toilette, cuisine, cuisinette et chambre à coucher; 2ème plancher: 5 chambres et chambre de bain, possibilité de faire un logement au 2ème; sous-sol: chambre froide, atelier, etc.; garage double, pelouse, parterre bien aménagé.

**LAC-DROLET:** Commerce, épicerie et salle de quilles (4 allées), édifice 30' x 180'; 10 appartements, 4 chambres, salon, salle à dîner, cuisine, chambre de bain; garage; chauffage à l'huile; terrain de 50' x 200'.

**LAC-MEGANTIC,** maison située 3795 Lasalle, 6 appartements, attenant à la maison entrepôt de ciment de 60' x 48' pouvant servir de magasin ou entrepôt.

**LAC-MEGANTIC -** Boutique de fer forgé et de réparation, située à proximité de Lac-Mégantic. Equipement et grande bâtisse avec logement.

**TERRAIN 44 x 100,** coin Garnier-Salaberry, service d'aqueduc, égouts, asphalte et trottoirs.

**AUDET,** 2e rang, 2 terrains de 98 acres et 70 acres, avec coupe de bois.

**LINGWICK** édifice commercial, magasin général, entrepôt, garage double, maison privée adjacente, 12 appartements; station d'essence Esso; terrain 170' x 280'.

**ERABLIERE** avec cabane à sucre pour réceptions, à vendre, propriété de M. Henri Martel, 11e rang, terrain de 700' x 700', équipement pour entailler 500 érables; située limites ville de Lac-Mégantic.

Résidence privée sur les bords du lac Mégantic, chemin de la Baie des Sables, 2 1/2 milles de la ville, terrain de 100' x 200', 4 chambres, salon, salle à dîner, cuisinette, salle de bain, sous-sol fini, tapis, tenture, tout meublé, remise extérieure, taxes scolaires et municipales: \$260.

**J. Henri Giguère**

5153 rue Frontenac, Lac-Mégantic, Qué.

Téléphone 583-1690 ou 583-0510



Votre homme d'affaires,

**Fiducie du Québec**

une institution du Mouvement des Caisses populaires Desjardins.

nier les capacités de ce parti qui, comme on le sait, a proposé courtoisement un référendum sur l'indépendance.

M. Lévesque, pour sa part, se targue de mener une campagne propre. Il ne se gêne pas pour envoyer promener M. Bourassa, mais on sent dans ses propos que M. Dupuis représente pour lui l'homme à battre. Car, il ne faut pas se le cacher, advenant le cas où les québécois voteraient à 75% au moins, la partie se jouerait entre les péquistes et les créditistes pour l'opposition officielle. Alors, nous passerons quatre années ou moins qui seront fertiles en émotions, cha-

cun voulant sa part du gâteau.

Il reste M. Loubier qui pourrait nous causer des surprises, mais il ne faut pas s'attendre à des miracles de son côté. Le parti s'est affaibli et tant qu'il ne trouvera pas d'identité définie et solide, on ne peut attendre de lui, plus qu'un parti d'opposition genre crédit social fédéral.

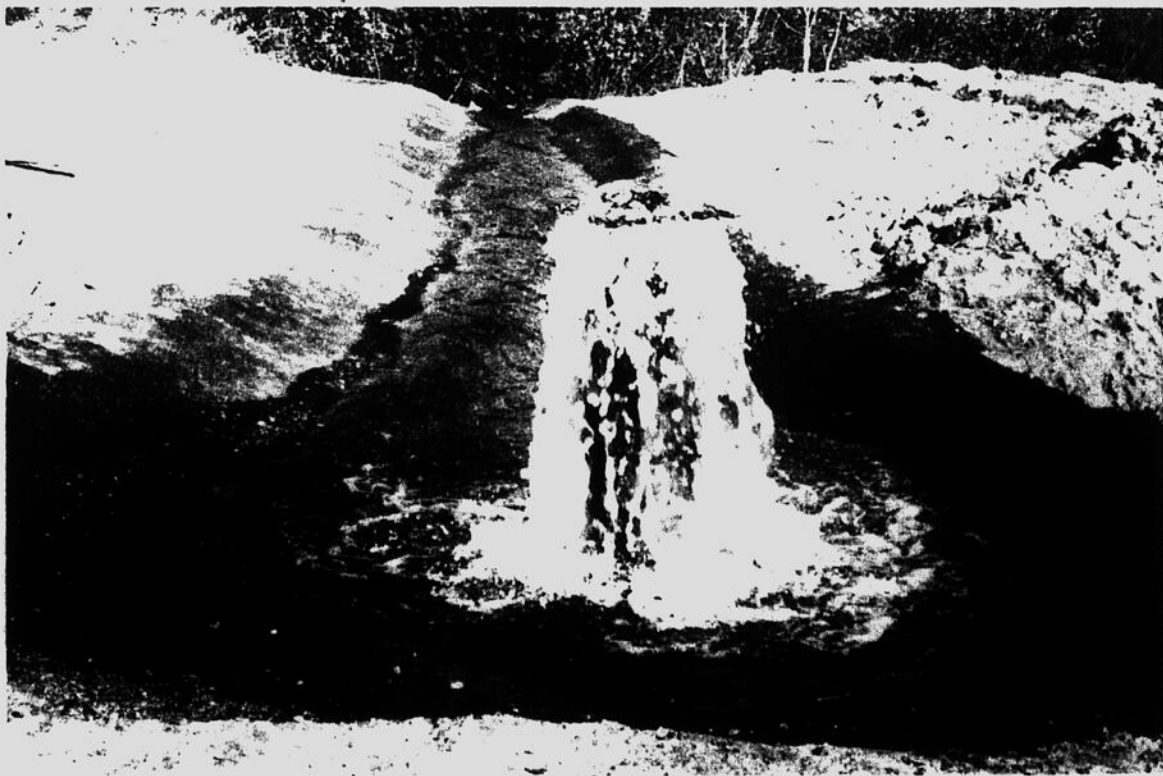
D'ici le 29 octobre, nous nous paierons une pinte de bon sang et il serait bon de noter que de cette élection dépend une grande partie de l'avenir du Québec. Donc, tous sont invités à voter leur appartenance, et surtout, d'aller voter en masse. Un trop grand pourcentage d'absen-

teisme signifierait un gouvernement élu par quelques-uns.

DANIEL POULIN



**LA CROIX-ROUGE  
EST  
TOUJOURS  
À L'OEUVRE**



(Photo L'Echo)

(Lac-Drolet) -- La nappe d'eau souterraine qui a jailli près de la rivière Drolet en entraînant des milliers de verges cubes de boue et plusieurs millions de gallons d'eau a été définitivement contrôlée. En effet, ce phénomène de la nature, qui a pris la manchette durant plusieurs semaines alors que l'on craignait un affaissement subit de terrain qui aurait pu être catastrophique, est définitivement contrôlé. Les ingénieurs, après de multiples expériences, ont réussi à obstruer le premier puits d'où jaillissait une boue argileuse, en pratiquant à quelque cinquante pieds plus loin un orifice d'où jaillit depuis une source d'eau claire et limpide, dont seraient jaloux plusieurs résidents de grandes villes. Nous apercevons la source telle qu'elle apparaît aujourd'hui en bordure de la route menant de la route 24 au village de Lac-Drolet. L'eau jaillit en très grande quantité et elle est conduite dans un fossé pavé d'asphalte jusqu'à la rivière Drolet à quelque cent pieds de l'embouchure de la rivière Chaudière.

W. Fortin c.d'a.a.

583-1681



**ASSURANCE**

**W. FORTIN & FILS INC.**

5368 Frontenac Lac-Mégantic

Service complet d'assurances

BUREAU: 583-0123

G. Fortin c.d'a.a.

583-0379



Ca n'a plus de bon sens

Nous autres.....

ON EN A ASSEZ !

ON VOTE

**CREDIT SOCIAL**

**Principaux points du programme du  
Parti Crédit Social du Québec**

EDUCATION

- La taxe foncière scolaire sera abolie
- Décentralisation des structures du Ministère de l'Éducation
- Le secteur privé de l'enseignement sera sauvegardé et encouragé
- L'élève, au lieu de l'institution, sera subventionné.

AFFAIRES SOCIALES

- Chaque citoyen âgé de 18 ans et plus aura un système universel de revenu minimum garanti
- L'âge de retraite volontaire sera à 60 ans.

JUSTICE

- Le mode de nomination des juges sera révisé
- Une carte d'identité officielle du Québec sera faite pour le citoyen qui le désire.

FINANCE ET FISCALITE

- La Banque du Canada devra mettre à la disposition des provinces des prêts sans intérêts pour elles et pour les municipalités et commissions scolaires.
- Escomptes compensés pour les produits utiles de consommation
- Tous les champs de taxation accordés par la constitution seront récupérés.

AGRICULTURE

- Le cultivateur recevra l'aide technique et financier nécessaire à la production de produits de qualité
- Une banque de produits agricoles sera rétablie pour faire entreposage, commercialisation et mise en marché des produits agricoles.

**A VOTRE**



**SERVICE**

**LATULIPPE, Paul-André**

**X**

A tous mes concitoyens  
et futurs patrons du comté de MEGANTIC-COMPTON

J'ai eu le privilège de vous servir, depuis 3 1/2 ans  
comme représentant à l'Assemblée nationale du Québec.

Si je suis entré en politique c'est pour y donner le maximum de rendement, mieux travailler, mieux servir, vivre intensément une expérience extraordinaire avec vous.

Loin de regretter cette expérience, je suis disponible pour la continuer. J'ai maintenant acquis une solide expérience et ce n'est pas le temps de lâcher!

J'ai la certitude que les vieux partis c'est fini. C'est assez, leurs belles chansons, leurs belles promesses ont jeté la population dans l'inquiétude et le désarroi.

Servir la population, chacun de vous, sans partisanerie, vous représenter honnêtement, se lever en Chambre au nom de la population, en votre nom, être toujours présent à vos activités, vous consulter souvent, sur tout sujet, obtenir le maximum en faveur du comté, défendre mes concitoyens vis-à-vis les milliers de fonctionnaires: "VOILA MON OBJECTIF"

Pour cela... J'ai BESOIN DE VOUS.

P.A. LATULIPPE  
Candidat du Parti Créditiste  
dans MEGANTIC-COMPTON.

Pour un homme dynamique

dans

**COMPTON-MEGANTIC**

**VOTONS LATULIPPE**

- Plus de **800** interventions en votre nom (depuis 3 1/2 ans)
- Sa porte est **TOUJOURS** ouverte
- Toujours présent à nos activités
- Toujours disponible à notre demande
- Paul-André Latulippe ne vient pas nous voir seulement en temps d'élections
- Mais... en TOUT temps
- Il nous reçoit sans partisanerie

**NOUS AVONS LE MEILLEUR!**

**GARDONS-LE !**

(Publiée par Noël Landry, agent officiel du Parti Crédit Social du Québec  
dans le comté de Mégantic-Compton)

## GRANDE ASSEMBLEE DU CANDIDAT DE L'UNION NATIONALE

# OCTAVE GRENIER

Invitation à tous les électeurs du comté, quel que soit votre parti

**"OCTAVE" vous expliquera les raisons qui l'ont motivé à se joindre à l'équipe de l'Union Nationale**



Autorisée et payée par M. André Dubé (agent officiel)  
rue Victoria, Lac-Mégantic (comté Mégantic-Compton)



(Photo L'ECHO)

M. CLEMENT VINCENT ORATEUR INVITE: L'ex-ministre de l'Agriculture à l'Assemblée nationale M. Clément Vincent, de Ste-Perpétue dans le comté de Nicolet, était l'invité de M. Octave Grenier à l'inauguration officielle de sa campagne dans le comté de Mégantic-Compton. Nous apercevons M. Vincent en compagnie du candidat M. Grenier et à gauche le maître des cérémonies M. Wilfrid Dufresne, ex-député conservateur à Ottawa.

## Le candidat unioniste ouvre officiellement sa campagne à La Patrie

"Il nous faut revenir aux bases de la Confédération; les gouvernements provinciaux ont donné en 1867 un pouvoir à un gouvernement supérieur qu'il nous faut reviser, car il a dépassé ses pouvoirs"

(Clément Vincent)

L'orateur invité à l'inauguration officielle de la campagne électorale du candidat de l'Union Nationale dans Mégantic-Compton était M. Clément Vincent, ex-député fédéral et ex-ministre de l'agriculture dans le gouvernement provincial, s'en est pris vivement aux pouvoirs du gouvernement fédéral, que l'Union Nationale veut redéfinir. "Il nous faut revenir aux bases de la Confédération; ce sont les gouvernements provinciaux, dit-

il, qui ont donné un pouvoir à un gouvernement supérieur, pouvoirs que nous devons aujourd'hui reviser, car le fédéral les a dépassés" de dire M. Clément Vincent.

Rappelant le travail et les efforts déployés par M. Octave Grenier, à la Coopérative de Lac-Mégantic, Monsieur Vincent déclara que c'était d'un "gars comme ça que l'Assemblée nationale avait besoin. Monsieur

Grenier aurait pu m'épauler lorsque des technocrates avaient décidé d'aller sur les fermes évaluer les ponts, les piquets de clôture, etc., pour taxer davantage l'agriculteur".

"Ce n'est pas la bombe "H" dit-il, qui va nous anéantir si ça continue comme ça va, ce sont les vivres qui vont nous manquer: plus de lait, plus de beurre... L'Union nationale, dans son programme, favorise la création de banques de vivres en période d'abondance pour parer à des disettes toujours possibles" Il déclara que pendant 3 années le gouvernement fédéral a donné \$100 millions aux agriculteurs de l'Ouest pour ne pas produire de grain; au lieu de congeler les surplus d'oeufs, qui se vendaient 3 douzaines pour \$1.00, on a sorti un octroi pour tuer les poules qui a eu pour effet de faire monter le prix des oeufs à \$1 la douzaine. Il ajouta que le gouvernement avait réduit la production du lait qui a donné comme résultat qu'en 1971, le Canada importait 35 millions de livres de beurre, en 1972, 49 millions de

livres de beurre et en 1973 80 millions de livres de beurre. "Faites-en du lait, nous dit le gouvernement aujourd'hui, on va baisser la pénalité à \$2.40 comme si c'était facile", enchaîna-t-il.

### M. OCTAVE GRENIER

Le candidat M. Grenier a fait savoir qu'il avait, dans le passé, été approché par tous les partis politiques, créditistes, libéraux, Parti Québécois et Union nationale. J'étais convaincu, dit-il, que le groupe des libéraux se diviserait encore à cette élection; les créditistes font un bon show au gouvernement et continueront de le faire aussi longtemps qu'ils ne pourront prendre le pouvoir, ils sont eux aussi divisés - que feraient-ils demain s'ils prenaient le pouvoir? Qu'est-ce que le candidat créditiste, que j'estime très honnête, a fait pour les cultivateurs? Quant au Parti Québécois, M. Grenier reprocha à M. Lévesque d'avoir étatisé l'Hydro-Québec sans avoir apporté au contribuable une baisse des taux d'électricité.

"Quel que soit le gouvernement élu, Mégantic-Compton ne sera pas dans l'opposition, si

vous me faites confiance et que vous m'accordez le plus grand nombre de votes dans le comté. Je saurai parler au gouvernement en place et lui faire comprendre vos besoins, les besoins de nos cultivateurs et de tout Mégantic-Compton. Si Octave va à Québec le 29 octobre prochain, qu'il ne sait pas prendre vos intérêts et que s'il ne pouvait dire oui ou non lorsque c'est le temps, vous lui accorderez un billet de retour".

M. Grenier a de plus signalé la présence du maire Bertrand Bouffard, de Lambton Canton, lequel a également adressé la parole à cette assemblée. "Les gros organisateurs que j'ai durant cette élection sont des vrais libéraux, à tous les jours d'autres noms viennent s'ajouter à la liste et je ne leur demande pas pour cela de devenir unionistes" de mentionner l'orateur. M. Grenier a expliqué ce phénomène par le fait qu'il n'avait pas d'ennemis et que son seul but était de rendre service à la population pour défendre ses droits à l'Assemblée nationale.

L'assemblée se déroulait à La Patrie dimanche dernier.

### PERMIS DE BANQUET

- 1) Toute demande de permis devra parvenir à la Commission de Contrôle des Permis d'Alcool du Québec au moins trois (3) semaines avant la date de l'événement pour lequel on veut un permis.
- 2) Les requérants devront fournir tous les renseignements demandés à la formule émanant de la Commission.
- 3) Les requérants devront fournir tous les documents nécessaires pour lequel on veut un permis.



### COMMISSION DE CONTROLE DES PERMIS D'ALCOOL DU QUEBEC AVIS

LES PERSONNES CI-APRES MENTIONNEES ONT DEMANDE LES PERMIS SUIVANTS

Nom	Adresse	Catégorie
Québec, le 12 octobre 1973.		
COMTE: FRONTENAC		
LABRECQUE, Jacques	rue Principale, (Stornoway) Winslow-Sud.	Epicierie.

AFIN D'ETRE VALIDE, TOUTE OBJECTION A CES DEMANDES DOIT ETRE FAITE PAR ECRIT, DUMENT MOTIVEE ET ASSERMENTEE DANS LES 15 JOURS DU PRESENT AVIS AU:

SECRETAIRE GENERAL  
Case postale 190, Station B,  
Québec 2, Qué.

TEL. RES. et BUREAU : 583-1458

**H. P. Campeau** C. d'A. A.

ASSURANCES GENERALES  
FEU - VIE - AUTOMOBILES

4235 rue Laval

Lac-Mégantic, Qué.

ASSURANCE-VIE "CONFEDERATION"

# Echos d'il y a dix ans

(de notre édition du 10 oct.)

**REMISE DES DIPLOMES** - A l'école Normale Notre-Dame de l'Estrie on remettait officiellement les brevets d'enseignements aux finissantes en présence de plusieurs parents sous la présidence d'honneur de M. l'abbé Elzéar Brouillard, principal. Trois élèves reçoivent leur diplôme avec Grande Distinction: Mlle Lucette Gilbert, Nicole Proteau et Odette Beaudoin et avec Distinction: Mlles Solange Roy, Lise Dion, Réjeanne Danseureau, Lisette Mercier et Louise Morin.

**BENEDICTION DE LA SALAISON** - Un double événement se déroulait dans le monde du commerce et de l'industrie, il y avait cérémonie de bénédiction du Garage Idéal Ltée et de La Salaison Idéale, propriétés de M. Anatole Bouffard, par le chanoine Oscar Mauger.

**APPUI A LA COOPERATIVE** - La ville accorde son appui à la Coopérative Agricole de Lac-Mégantic, collaboration non équivoque devant les efforts soutenus par la Société. La ville avait accepté de perdre le premier 50% au moment de la faillite et a décidé de biffer la balance de ce montant. La demande avait été formulée par M. Octave Grenier, gérant de la Coopérative.

**300 CONGRESSISTES** - Les importantes assises de l'Association Forestière se tenaient à Lac-Mégantic et réunissaient plus de 300 congressistes, sous la présidence de l'hon. Lucien Cliche, Ministre des Terres et Forêts dans le cabinet provincial et de M. John Sharp, président de l'Association Forestière des Cantons de l'Est.

**LE CLUB ROTARY CELEBRE SES 20 ANS** - Fondé au cours du mois de septembre 1943 le Club Rotary célèbre son 20e anniversaire de fondation, par une soirée des plus agréables, dans les salles de l'hôtel Queen. Le Docteur Viateur Bolduc préside, on remarque la présence d'anciens présidents: MM. Paul Vallerand, G. M. Stearns, Paul-Emile Cliche, Dr Paul Frescynet, Me Paul Veilleux, Jules Vallée, Dr J.-Edouard Lafliche, Alphonse Legendre, Armand Langlois.

**PROJET D'EMBELLISSEMENT** - Il a été proposé par le maire Ernest Martin que la Corporation Municipale du comté de Frontenac demande au ministère des Industries Touristiques et des Travaux Publics à Ottawa de procurer aux municipalités de Marsboro, Piopolis et Lac-Mégantic, les services d'ingénieurs compétents pour conseiller et

coopérer à l'installation, l'aménagement et l'embellissement des plages et des lieux de campement autour du lac Mégantic.

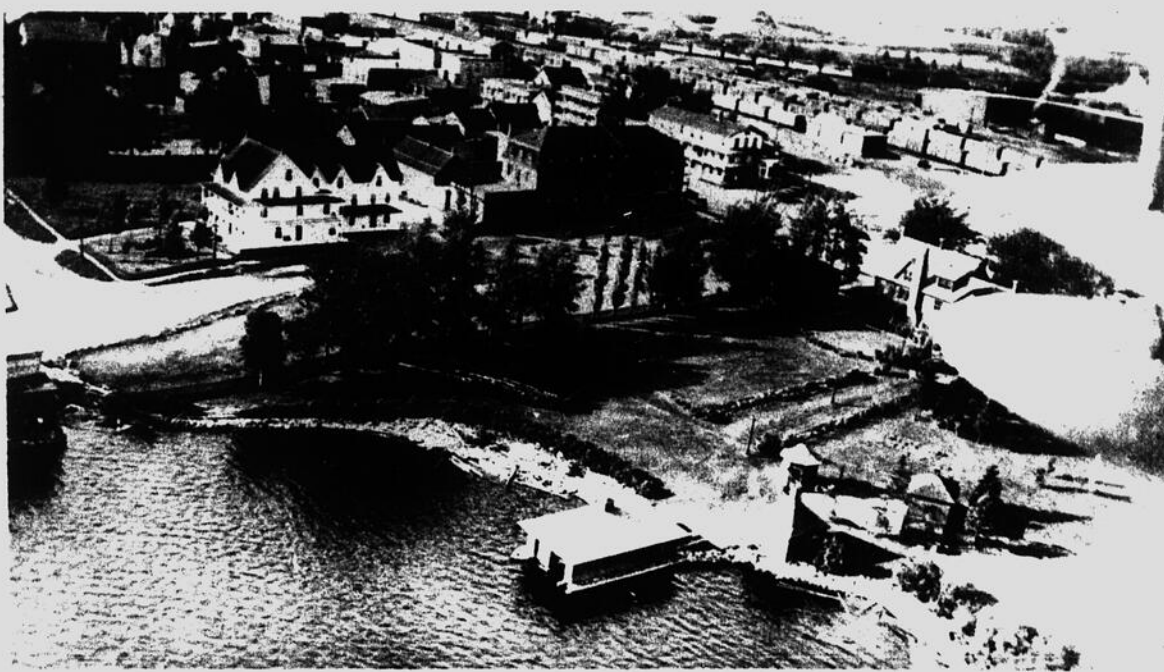
**AU CONSEIL MUNICIPAL** - Les échevins se réunissaient sous la présidence de S.H. le maire J.-Armand Drouin pour l'assemblée régulière du conseil municipal de Lac-Mégantic on remarquait MM. René Paré, Aristide Roberge, P.-Emile Turgeon, Gérard Boulet, Joseph Arguin, Gérard Bellefleur, Roland Clusiaux, Bertrand Boulanger et Jules Huard.

## IL Y A VINGT ANS

**COLLISION D'AUTOS** - 2 automobiles conduites par les deux frères sont venues en collision en face de l'église de St-Evariste. MM. Clément Roy et Gérard Grondin furent tués sur le coup alors que MM. Paul et William Roy, furent très sérieusement blessés -- Un ancien commandant du camp militaire d'entraînement, le lieutenant-colonel J.-Charles Dufour, M. B., décédait à l'âge de 59 ans -- Lors de l'émouvante fête d'adieu à M. le curé Eustache Brault, les membres du chœur des Fauvettes avaient l'honneur d'interpréter les chants de circonstance -- Plus de 55% des parents rencontrèrent les professeurs de leur fils au collège -- La révérende Soeur Marie Ste-Odile, supérieure générale des dames religieuses Mariannistes de Ste-Croix, venue directement de la maison-mère, au Mans, France, visite les religieuses de l'hôpital St-Joseph -- Les amis de M. Pierre Roberge lui ont organisé une fête intime à l'occasion de son mariage à Mlle Monique Richard -- Le Révérend Frère Noël s.c. (Adjutor Huot), ancien professeur du collège est décédé -- S.H. le maire Conrad Brassard préside l'assemblée du conseil municipal à ses côtés les échevins MM. Onésime Brulotte, Abid Komery, Henri Latulippe, Ernest Boulanger, Yvon Perreault, Henri-Louis Martel, Wilfrid Fortin et le Dr Viateur Bolduc. -- Il est proposé qu'une nouvelle pression soit exercée auprès du Ministère de la Voirie afin que la route reliant Springhill à Scotstown soit améliorée et que de plus, la route 28 soit construite en pavage permanent d'asphalte.

## IL Y A TRENTE ANS

Une grande réunion créditiste est tenue à l'occasion de la visite de M. Louis Even. M. Rodolphe Hamel préside -- Mme Pierre Veilleux meurt à l'âge de 90 ans et 5 mois.



**SOUVENIRS DES ANNEES '30** - Ces photographies ont été prises vers 1930 à vol d'oiseaux nous faisant voir le centre des affaires de Mégantic; au premier plan, nous avons une vue de la propriété de M. G.M. Stearns qui a été cédée par la suite aux autorités municipales et à la Corporation du Centre Mgr Bonin; avant la construction de l'aréna du Centre Mgr Bonin, une patinoire municipale ouverte avait été érigée à cet endroit. Ces photos nous ont été fournies par M. Léonce Fortier et peuvent être examinées à la Ferronnerie L. L. Laval Fortier.

## Banquet aux huîtres au profit du ballon-balai

**LA GUADELOUPE (M.R.)** - Au Centre Social de La Guadeloupe aura lieu le 20 octobre prochain un banquet aux huîtres au profit du Club de Ballon-Balai de La Guadeloupe. Les organisateurs sont assurés à l'avance que la population répondra favorablement à l'appel lancé et que

ce banquet suivi d'une soirée canadienne connaîtra un véritable succès.

Les amateurs d'huîtres sont les bienvenus on offrira des huîtres frites, sandwiches et hors-d'oeuvres. Les billets peuvent être retenus au SALON CHEZ MIKE. Bienvenue à tous.

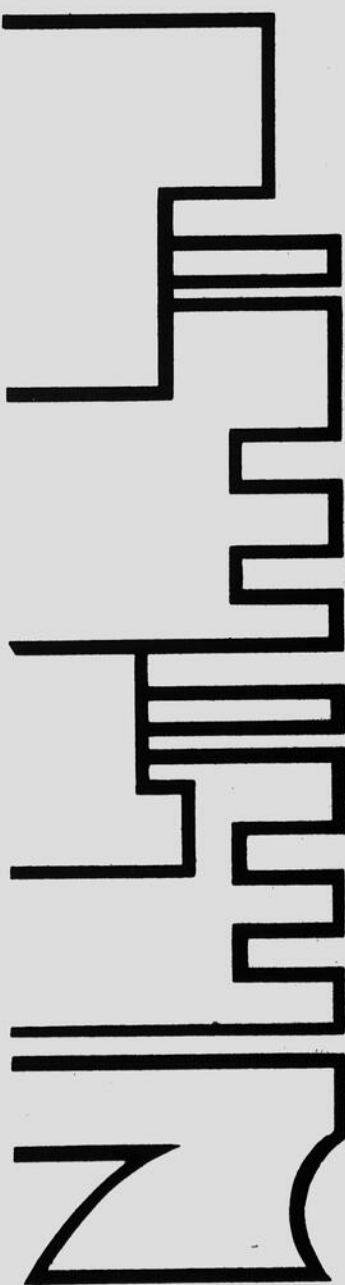


## STUDIO LIGORI BEAUDOIN

est l'ENDROIT PAR EXCELLENCE pour vous procurer la ligne complète des guitares SUZUKI et MANDSFIELD, ainsi que les orgues LOWREY et amplificateurs RIVIERA

4767 rue Laurier — Lac-Mégantic  
TÉL. 583-0118

Service d'un technicien diplômé pour la réparation  
Vu son administration réduite, le Studio Ligori peut vous offrir des réductions toute l'année.



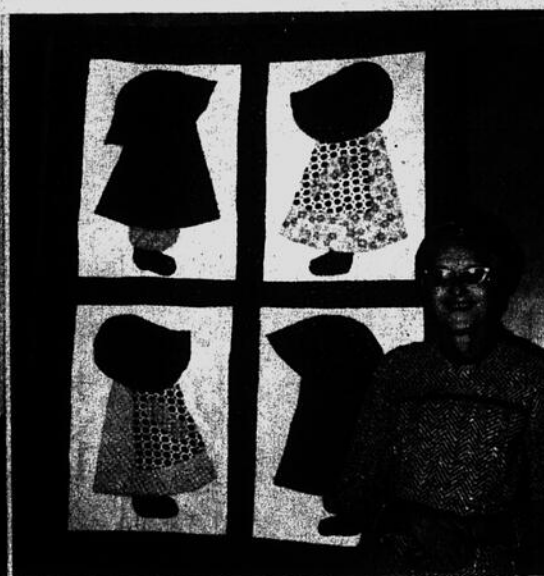
**1 sur 7** 7 jeux par jour.  
Jusqu'à \$700. et plus  
chaque jeu.

Gros Lot de \$5,000.00

Avec Georges Whelan



Le reflet d'une grande région



(Photos L'Echo)

EXPOSITION D'ARTISANAT A PIOPOLIS: Plusieurs centaines de personnes ont défilé dans la salle de l'école de Piopolis où étaient exposés de nombreux travaux d'artisanat et ont pu admirer de très belles pièces confectionnées par des dames de la paroisse. Pour les personnes qui n'ont pas eu l'avantage d'admirer ces travaux d'artisanat nous avons pris quelques photographies qui ne donnent qu'une très faible idée de la qualité des spécimens exposés; sur la photo du haut, nous reconnaissons Madame Léo Isabelle qui file au métier accompagnée de Madame J.-M. Poulin, présidente de l'A.F.E.A.S., ainsi que du président du Moulin Blanc de La Guadeloupe. M. Jean-Louis Beaudoin et de Madame Beaudoin. Le Moulin Blanc est une industrie qui se spécialise dans la fabrication du fil à tisser dont elle fait la vente dans le gros et dans le détail; à droite un groupe d'organisatrices de l'ex-

position: Mmes Aurore Gauthier, Léo Isabelle, Ernestine Bombardier, Diane Speaker, Napoléon Grenier (qui a confectionné la pièce murale), Jeannette Gosselin, J.-Marc Poulin, présidente de l'A.F.E.A.S., Aristide Martel et Pierrette Beauchemin; dans la deuxième série, un magnifique couvre-lit tissé par Madame Jeanne Isabelle une murale qui a été primée à l'exposition d'artisanat de Sherbrooke, fabriquée par Mme Jeannette Gosselin, une peinture oeuvre de Madame Poulin, la présidente, enfin un métier fabriqué par M. Clément Lecours, qui se spécialise dans la fabrication de ces appareils; dans la troisième série, une partie des pièces exposées et au centre, une courte-pointe fabriquée par Mme Ernestine Bombardier, que nous apercevons en compagnie de son époux M. Maurice Bombardier.

**FAITES LE PREMIER PAS VERS UNE VIE  
FAMILIALE  
SANS SOUCIS**

Devenez propriétaire  
d'une maison des



**Constructions Cloutier & Fils inc.**

ENTREPRENEUR GENERAL

**J. Guy Cloutier**  
583-2080

**Gaston Cloutier**  
583-2531

**Bruno Cloutier**  
583-1149

Maisons résidentielles — Réparation et rénovation: cuisines, bureaux, etc.

**Bureau 4316 Dollard — LAC-MEGANTIC, Qué.**

Admirez notre choix de plans à tous les goûts; constatez nos prix correspondant à toutes les bourses

**COURS de DANSE**

A la Salle des A.A., rue Champlain  
Lac-Mégantic

Les cours pourront être donnés au choix  
le lundi, mercredi ou jeudi soir  
Inscription les 10 et 17 octobre, de 8 h. à 10 h. p.m.

- 1- Débutants
- 4 cours: 2- Deuxième année
- 3- Style
- 4- Polka et Grande Valse.

Les élèves auront le choix entre des cours privés,  
semi-privés et en groupe  
Pour plus de renseignements rendez-vous  
A LA SALLE DES A.A., RUE CHAMPLAIN

**STUDIO de DANSE  
MARINO ENRG.**

Ecole détenant un permis du Ministère de l'Education.

## HORIZONS SPORTIFS

Par : J.-Pierre MORIN



### NEW-YORK ou OAKLAND?

La Série Mondiale 1973 se déroule présentement et tous les amateurs de baseball se demandent bien quel club va remporter les grands honneurs. Pour ma part, je me hasarde à affirmer que les Mets de New-York vont sortir vainqueurs de cette prestigieuse classique annuelle et ainsi remporter leur deuxième championnat mondial. J'en reparlerai la semaine prochaine.

x x x

La saison 1973-74 de l'Association Nationale de Basketball et de l'Association Américaine de Basketball est maintenant commencée. Il en est de même dans la Ligue Nationale de Hockey et dans l'Association Mondiale de Hockey... C'est tout un début de saison que connaissent les Rams de Los Angeles, les Steelers de Pittsburgh et les Vikings du Minnesota... Mike Marshall a été élu le joueur par excellence chez les Expos de Montréal pour la saison 1973...

x x x

Une prédiction: Yogi Berra, le pilote des Mets de New-York, va être nommé le gérant de l'année 1973 dans la Ligue Nationale.

x x x

Réponse à un partisan des Cowboys de Dallas: Mel Renfro est le meneur de tous les temps chez les Cowboys en ce qui concerne les interceptions et les retours de bottés.

x x x

Les Rams de Los Angeles doivent une fière chandelle à leur quart-arrière John Hadl qui a été tout simplement sensationnel depuis le début de la présente saison. Je suis convaincu que les Rams se félicitent aujourd'hui d'avoir fait l'acquisition de Madl des Chargers de San Diego.

x x x

Saviez-vous que Jim Hunter, l'excellent lanceur droitier des A's d'Oakland, n'a jamais lancé dans les ligues mineures?

x x x

Spectaculaire l'attrappé de Rusty Staub au champ droit lors du 4ème match de la série éliminatoire qui a opposé les Mets de New-York aux Reds de Cincinnati.

x x x

Lors de la première joute de la série mondiale 73 qui était disputée à Oakland samedi dernier, Willie Mays a pu constater qu'il est toujours populaire dans la région de la baie de San Francisco. En effet, Mays, qui prend sa retraite de la compétition active à la fin de la présente série, a reçu une ovation à tout rompre lorsqu'il a été présenté à la foule au début du match.

x x x

Réponse à un amateur de baseball: Yogi Berra, le pilote des Mets de New-York, a joué dans 75 parties des séries mondiales, soit un record.

x x x

Réponse à un partisan des Packers de Green Bay: En 1972, c'est Chester Marcol, des Packers, qui a été le meilleur pointeur de la Ligue Nationale.

x x x

Réponse à un partisan des Browns de Cleveland: Les Browns ont fait leur entrée dans la Ligue Nationale de Football en 1950 et ont joint la Conférence Américaine de ce circuit en 1970.

### Course à relais Fernand Grenier

## Le Club Athlétique de Sherbrooke vainqueur

Les honneurs de la course d'envergure provinciale, "Course à relais Fernand Grenier" a remporté un véritable succès dépassant à tout point de vue les espérances des organisateurs.

Les honneurs de la course ont été attribués au Club Athlétique de Sherbrooke qui a parcouru la distance de 42 milles entre La Guadeloupe et Lac-Mégantic en 3 heures 34 minutes et 33 secondes.

Le Club Athlétique de Sherbrooke était suivi du St-Jean Olympique, 3 heures 41 minutes 54 secondes et dans l'ordre d'entrée au fil d'arrivée: Longueil, 3 heures 50 minutes 15 secondes; Les Citadelles d'Oncko, 3 heures 53 minutes 38 secondes; Le Bois de Boulogne de Joliette, 4 heures et 15 secondes; le Capitot de Québec, 4 heures 2 minutes et 38 secondes; Alexander Galt (masculine) 4 heures 5 minutes 48 secondes; Bishop School 4 heures, 12 minutes, 43 secondes; Sherbrooke no 2, 4 heures 13 minutes 37 secondes; Studio

Vic Tany's, 4 heures 39 minutes, 35 secondes; Alexander (féminine) 4 heures, 45 minutes et 29 secondes; et la Polyvalente de Lac-Mégantic, 4 heures, 46 minutes, 59 secondes.

La course s'est déroulée dans un ordre parfait et d'une façon rapide grâce à l'intervention de nombreux bénévoles des Clubs Optimistes de La Guadeloupe, Lambton et Lac-Mégantic, ce dernier qui avait la responsabilité de la course en collaboration de la Chambre de Commerce locale.

L'instigateur de cette course, M. Fernand Grenier était présent au départ à La Guadeloupe; il n'a pu cependant suivre les péripéties de la course étant retenu dans le comté de Lotbinière où il est candidat d'un parti politique.

La direction nous prie de réitérer ses remerciements les plus sincères à la Sûreté du Québec, à la Sûreté municipale, le corps de cadets, les propriétaires de camionnettes enfin tous

ceux qui de près ou de loin ont contribué à la bonne marche de la course.

C'est M. Daniel Simard de Radio-Canada qui avait été nommé par la Fédération d'Athlétisme du Québec pour superviser la course tandis que M. Pierre Bédard agissait comme commissaire en chef de la course.

C'est au cours de la soirée de dimanche au Motel Panorama que s'est déroulée la remise des trophées.



**COURS DE SOINS AU FOYER**

# mon snoweau!



du vrai bon monde  
aimable comme v's'en fait plus  
et avec ça  
toujours le mot pour rire

**deux bonnes  
épaules et  
du cœur au ventre!**



**de le gin  
au grand cœur  
Kuyper**

Blended Gin - Distillé au Québec par John de Kuyper & Fils (Canada) Ltée

## J. Giovanni PARADIS

4669 Laval — Tél. 583-2680 ou Rés. 583-1705

REPARATION D'ACCESSOIRES ELECTRIQUES  
de RADIOS et de TELEVISIONS

Portes en bois — Contre-Plaqué (Plywood)  
Planches murales — Moulures, etc.

UN SERVICE PROMPT ET COURTOIS VOUS EST ASSURE  
EN TOUT TEMPS.

AU MARCHÉ DE FRUITS ET LEGUMES

## LEBLANC

(Jacques Leblanc, propriétaire)

vous trouverez tout ce dont vous avez besoin en fruits  
légumes, fromages, poissons frais, miel pur,  
à des prix incomparables.

5114 rue Frontenac - LAC-MEGANTIC - 583-2321

# AVEC DIONNE "MÉGANTIC-COMPTON"



## Claude Tessier

### présente le candidat libéral

J'ai le plaisir et l'honneur de présenter aux électeurs du comté de Mégantic-Compton M. OMER DIONNE, actuel député de Compton et candidat officiel du parti Libéral dans la présente élection.

En premier lieu, j'aimerais faire connaître à la population du nouveau Comté de Mégantic-Compton les raisons qui motivent mon appui à M. OMER DIONNE.

1. M. Omer Dionne représente le comté de Compton depuis 1970 et avec toute la sincérité et l'énergie dont il est capable, il a représenté efficacement la population du comté.
  2. M. Omer Dionne est un producteur agricole d'un certain âge qui connaît son métier, ainsi que les besoins et les aspirations de ses électeurs et qui sans être de la catégorie des "grands intellectuels théoriciens" sait répondre aux exigences de son métier d'homme politique non par des déclarations tapageuses, mais par des gestes concrets.
- Ex. - Subvention spéciale aux cultivateurs de son comté lors des dommages de l'été 1972  
- Trois millions six cent mille dollars (\$3,600,000.) en travaux de voirie durant la seule dernière année de son mandat  
Etc.....
3. M. Omer Dionne, avant d'être un député libéral est un homme sincère qui fait de la politique avec son cœur et son extraordinaire énergie. A ce titre, il est l'homme le plus représentatif de son comté.
  4. M. Omer Dionne, un député du côté du Gouvernement c'est-à-dire du bon côté sait faire profiter tous ceux qui ont besoin de ses services pour tirer le maximum d'efficacité des services gouvernementaux.

De tous les candidats en lice, M. Omer Dionne, parce que le prochain gouvernement sera un GOUVERNEMENT LIBÉRAL est celui qui peut le plus apporter au Comté. Comprendre ceci, c'est comprendre que nous n'avons pas d'autre choix que de voter Dionne, de voter LIBÉRAL.

En second lieu, parce que chacun de mes supporteurs sait que je ne suis pas un "teindu", je voudrais aussi expliquer mon option libérale à l'occasion de la présente élection, car ce qui m'importe avant tout c'est le développement de ma région. En effet, je me trouve devant un véritable dilemme, car je suis forcé de faire une option entre des amis, des supporteurs et ce que je crois être l'INSTRUMENT LE PLUS EFFICACE pour donner à ma région l'essor dont elle a besoin et ma conviction profonde, c'est que le parti libéral est cet instrument dont le comté a absolument besoin. Pourtant la sincérité et l'amitié que je porte à l'endroit de certains de nos adversaires ne s'en trouveront pas diminuées, car je sais qu'en politique il ne se trouve pas d'in-

strument parfait, et en conséquence je reconnais une place importante et nécessaire à la divergence d'opinion. Quant à moi je persiste à croire que l'OPPOSITION est un luxe que l'on n'a pas les moyens de se payer, surtout nous, de l'ancienne circonscription de Frontenac.

Je profite donc de cette occasion pour inviter chaque électeur du comté à réfléchir sur cette réalité que "Les Latulippe" tenteront de minimiser, mais dont la preuve est faite depuis malheureusement trop longtemps.

Je veux aussi profiter de cette prise de position pour demander à nos adversaires de faire preuve de réalisme car je soupçonne que mes amis de l'Union Nationale et du Parti Québécois comprendront, car eux, ils sont sincères et ce qu'ils veulent avant tout c'est de faire passer un message qui tient compte de la réalité québécoise dans sa totalité et dans sa diversité. En ce qui me concerne je considère Octave Grenier comme un ami, et plus, je le reconnais comme un homme de courage, lui aussi rempli de sincérité qui ne connaît pas les couleurs politiques et à qui j'ai eu l'occasion de dire "merci" de son appui en travaillant avec les résultats que l'on connaît à offrir à sa municipalité une subvention de l'ordre de 116,000 dollars. Ceci ne me semble pas être de la vulgaire partisanerie, mais de la reconnaissance bien placée. Octave Grenier, est un homme de valeur, mais il a malheureusement choisi un instrument, à savoir l'Union Nationale, dont la valeur est douteuse sur le plan provincial et définitivement néfaste dans notre comté parce qu'il représente l'Opposition c'est-à-dire une position à revenus purement statutaires et bureaucratiques. Quant au Parti Québécois je leur reconnais le droit de vouloir améliorer le "système", mais le "goût du Québec" n'en fera pas un "Paradis" sur terre et surtout n'en fera pas une puissance économique au service des Québécois. Quant au Crédit Social, devrais-je dire la théorie des "Latulippe (ce qui est très différent de la doctrine du Crédit Social)" elle n'est que mensonge et impuissance doublés d'intérêts personnels.

Pour moi, les véritables adversaires ne sont pas les hommes en présence, ce sont le mensonge, les demi-vérités, le désintéressement de la chose publique, les intérêts personnels, l'apathie d'un trop grand nombre, bref le manque d'engagement des individus dans leur mieux-être.

Dans ce sens j'invite les gens à opter pour l'action constructive d'un Québec fort économiquement et socialement et pour moi, d'ici le 29 octobre les instruments de la victoire sont:

1. le courage de tenter de vendre les idées qui nous feront le mieux être des Québécois (N.B. chète pas)

2. le travail d'une foule de militants qui croient que la politique est l'instrument pour "sauver" le Québec. Le gouvernement de l'aventure et des contes ne se paye pas avec des prétendues caisses (rales)

3. la destruction efficace du mensonge qui nous par des profiteurs qui ont avantage à être bons et aux méchants...

et après le 29 octobre,

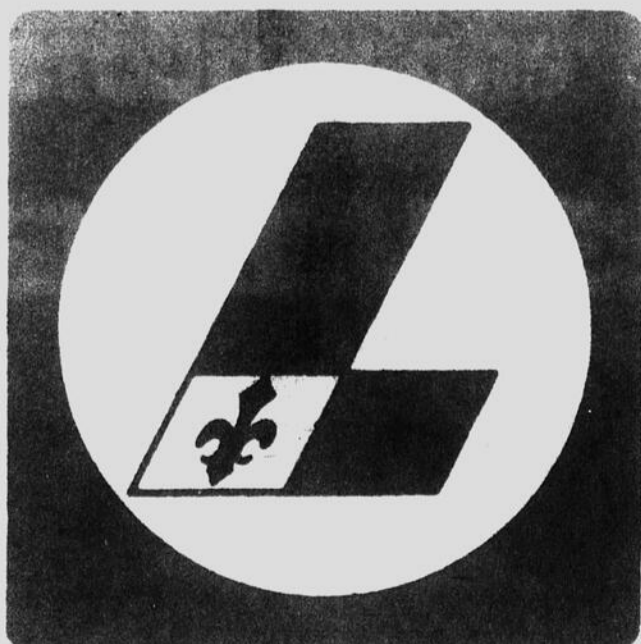
4. un Québec fort parce que gouverné par un homme qui a déjà fait ses preuves et qui continuera à faire ses preuves en poursuivant ses objectifs parce qu'ils correspondent aux aspirations des Québécois qui ont le droit de vivre dans ce Pays d'abondance. Un Québec d'aujourd'hui et aussi celui que nous devons préparer pour demain.

L'Élection du 29 octobre 1973 est considérée comme la plus importante du Québec et il importe à tous les électeurs de chaque comté, de chaque municipalité que poll puissent réaliser l'importance du geste. Je fais donc appel à tous ceux qui veulent un comté meilleur pour que chacun accorde sa confiance, au PARTI LIBÉRAL à OMER DIONNE, car c'est ainsi qu'on peut efficacement améliorer la situation du Comté de Compton tout en contribuant à aider le Gouvernement Libéral à améliorer la situation de tous les Québécois.

Ce que je demande, ce n'est pas un VOTE DE CONFIANCE à des gens qui ne sont pas libéraux, c'est un VOTE DE CONFIANCE dans le but d'améliorer la situation du comté. Pour ce faire M. OMER, MON HOMME, c'est OMER DIONNE.

Sincèrement et politiquement vôtre,

CLAUDE TESSIER



# Le 29 octobre dans MEGANTIC-COMPTON

## VOTER LIBÉRAL, C'EST

### BOURASSA CONSTRUIT

# COMPTON" SORT DE L'OPPOSITION

ntic-Compton

re les idées qui assure-  
bécois (N.B. Ca ne s'a-

itants qui croient que la  
ur "sauver" notre Gou-  
des contes de fées (Ca  
tendues caisses électo-

mensonge installé chez  
nt avantage à jouer "aux

gouverné par une équipe  
et qui continuera à réali-  
ls correspondent aux as-  
ont le droit et le privi-  
s d'abondance qu'est le  
si celui que nous devons

est considérée comme l'é-  
bec et il importe que les  
que municipalité, de cha-  
ance du geste à poser. Je  
lent un comté progressif  
nce, au PARTI LIBERAL  
si qu'on pourra le plus  
on du Comté Mégantic-  
ler le Gouvernement li-  
de tous les Québécois.

pas un VOTE "ROUGE"  
des gens qui l'ont méri-  
e but d'améliorer sensi-  
r ce faire NOTRE HOM-  
ONNE.

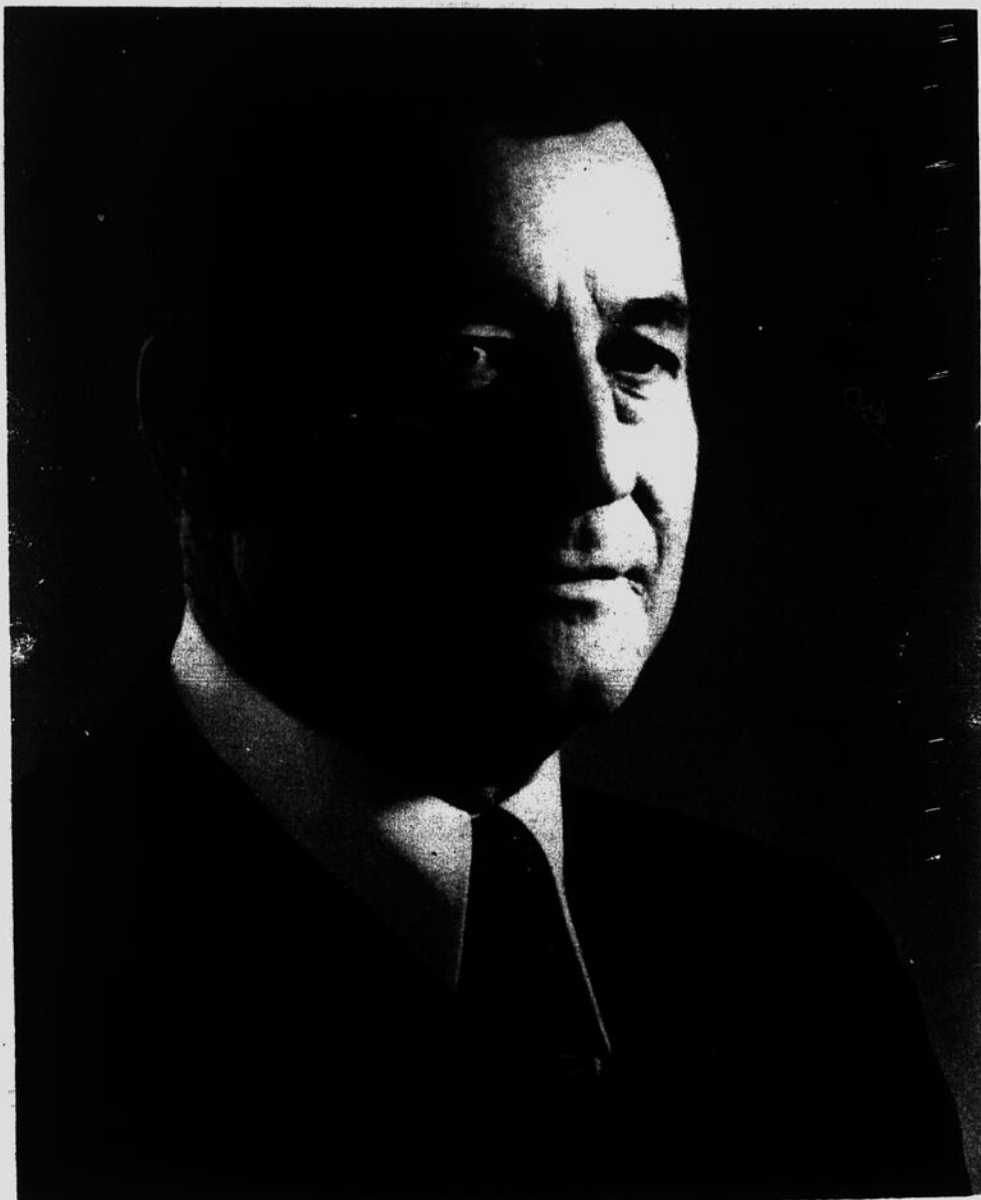
ment vôtre,

AUDE TESSIER

## MÉGANTIC-COMPTON

## ST VOTER GAGNANT

## VOTONS LIBÉRAL



**Omer Dionne**

**C'est la croissance économique qui fait la force réelle d'un peuple**

**EN 1960, c'est une société moderne qu'il fallait bâtir**

**AUJOURD'HUI c'est une société humaine qu'il faut aménager**

**C'est DESORMAIS, l'objectif que la politique doit se fixer:**

**la QUALITE de VIE du CITOYEN et de la FAMILLE QUEBECOISE**



(Cette annonce est autorisée et payée par Maurice BOUCHARD, 96 St-Jean, East-Angus, agent officiel du candidat Omer Dionne dans Mégantic-Compton)

# Le Royal au premier rang

- Ouverture officielle de la saison dimanche
- Promotion des Caisses Pop vendredi

par Robert Proteau



RICHARD BRETON

Le Royal de Lac-Mégantic a pris possession du premier rang de la ligue Junior A du Québec section de l'est en fin de semaine dernière avec cinq points devant le Couillard de Ste-Foy et le Fleur-de-Lys de Thetford-Mines qui accusent un retard de un point sur les meneurs. Le Royal a fait match nul 3-3 avec les Cascades de Beauport vendredi soir à Beauport et a vaincu le Couillard de Ste-Foy 4-2 lors de la première joute à domicile.

Les amateurs du Royal qui ont assisté au match de dimanche soir ont pu se rendre compte à quel point le calibre de jeu de la ligue Junior A du Québec était intéressant à épier. Les deux équipes se sont livrées un duel excitant tout au long des soixante minutes de jeu et les mises en échecs solides étaient aussi de la partie. Cependant les hommes de André Boisvert

ont nettement dominé dans ce domaine même si un directeur du Couillard se plaisait à dire avant le match que son équipe avait une moyenne de 172 livres sur la glace. Le Royal n'aura fait qu'une bouchée de cette énorme moyenne et l'on a pu s'apercevoir que la pesanteur d'un joueur ne procure rien d'autre qu'un embonpoint à celui-ci s'il ne sait pas s'en servir, le Royal n'a pas semblé être atteint psychologiquement devant cette énorme masse de chair dont nous parlait le dit directeur.

### SOIREE DES CAISSES "POP"

La joute opposant le Royal de André Boisvert aux Barons du Cap de la Madeleine vendredi soir le 19 octobre verra à cette occasion offrir à tous les jeunes de 16 ans et moins de la région l'entrée gratuite à cette joute grâce à la collaboration des caisses "POP" de Lac-Mégantic qui ont uni leurs deux comités pour fournir aux jeunes de bons moments lors de cette soirée Promotion Royal Jr. L'on sait que cette semaine est celle des Caisses Populaires et comme le dit le thème de cette semaine "A la caisse on se comprend".

### OUVERTURE OFFICIELLE DE LA SAISON 73-74

L'ouverture officielle du club Royal Junior se fera lors de la joute de dimanche prochain à compter de sept heures trente alors que les Rochers de Grand-Mère sera le club visiteur.

Pour cette occasion spéciale le président de la ligue, M. Jean Huot, et d'autres personnalités

bien connues dans le monde du sport seront de la partie pour faire la mise au jeu officielle. Des représentants de la presse écrite et parleront aussi invités à l'ouverture du Royal 1973-74.

Le Royal jouera donc ses deux parties de fin de semaine à Lac-Mégantic contre deux équipes de la région Trifluvienne. Faites vous un devoir de venir assister à ces deux joutes et de bien supporter ces jeunes qui se dévouent pour bien représenter notre ville dans toute la province et dans le monde du Sport.

Le Royal, c'est pour vous...

## Royal Chronique

par Robert Proteau

- Cette semaine nous vous ferons goûter aux quelques statistiques du club Royal déjà inscrites aux livres de la ligue, sinon aux nôtres...

- Richard Breton (2) défenseur est le premier en liste chez les compteurs, en trois parties il accumule un but et deux passes pour trois points...

- Claude "Pee Wee" est sur un pied d'égalité avec lui, cependant avec trois passes...

- Au deuxième rang, Pierre Boudreault avec deux buts, Bernard Demers et Richard Gendreau avec chacun un but et une passe...

- Sur dix buts comptés par le Royal, neuf joueurs se les partagent. Sauf ceux déjà mentionnés notons les buts de Kevin Troy, André Lévesque, Maurice Giroux, Richard Poirier et Claude Dumas...

- Du côté des punitions, André Lévesque a récolté 25 minutes, Kevin Troy 19, Richard Gendreau, Claude Dumas et Richard Poirier avec 14 minutes chacun. Jacquelin Rioux et Carol Labrie en ont dix tandis que Michel Audet suit avec neuf...

- A date les artilleurs du Royal ont réussi 112 lancers sur les gardiens adversaires tandis que Jacques Laplante et Michel Boudreault faisaient face à 104 tirs des vis-à-vis...

- Le Royal a compté deux buts en désavantage numérique soit ceux de Richard Gendreau à Beauport et celui de Richard Breton aux dépens du Couillard. Puis deux buts en avantage, ceux de Kevin Troy et Bernard Demers...

- Toujours du côté statistique, l'on peut aisément dire sans les avoir enregistrés que les hors-jeu aux joutes locales ont été de deux fois moins élevés en nombre...

- Les dix buts du Royal ont été produits comme suit: deux en première période, quatre en deuxième et quatre en troisième période...

- Pour sa part le Royal était victime de un but en première et deuxième périodes et de trois buts en troisième période par le club adverse...

- Selon la feuille de pointage et le nombre de spectateurs inscrit sur celle-ci, plus de 2,200 personnes auraient vu évoluer le Royal sur glace dont deux joutes à l'extérieur...

- L'atmosphère chez les piliers de André Boisvert semble être à son meilleur présentement sans oublier qu'elle sera encore meilleure au fur et à mesure que la saison va progresser...

- Si tu es intéressé à participer à l'argent de poche des

(Suite à la page 17)

## PROMOTION ROYAL JUNIOR "LES CAISSES POP"

16 ans et moins  
ENTREE GRATUITE  
le 19 OCTOBRE

à la  
caisse  
on se  
comprend

## Promotion Royal Junior "Les Caisses Pop"

Jeunes de 16 ans et moins entrée gratuite

Dans le cadre de la quatrième semaine des Caisses Populaires Desjardins qui se déroulent cette année du 14 au 20 octobre, les Caisses Populaires de Ste-Agnès et de Notre-Dame de Fatima de Lac-Mégantic participeront à cette semaine d'une façon toute particulière soit en participant activement à la première "Promotion Royal Junior" de la saison lors de la joute de vendredi soir prochain alors que le Royal de Lac-Mégantic de la ligue Junior A du Québec recevra la visite des Barons du Cap de la Madeleine à compter de neuf heures p.m. soit le 19 octobre.

### SI T'AS 16 ANS ET MOINS

A cette occasion toute spéciale pour les Caisses Pop de Lac-Mégantic, les dirigeants de nos caisses ont tenu à donner l'occasion aux jeunes étudiants de 16 ans et moins la possibilité d'assister à cette joute gratuitement aux frais des caisses. Alors à vous parents de faire participer vos enfants à cette activité

qui a été rendue possible grâce à la collaboration de votre Caisse Populaire Desjardins, soit celles de Notre-Dame de Fatima et de Ste-Agnès de Lac-Mégantic.

Il y aura présentation lors de la joute de MM. Réginald Bourret, gérant de la Caisse Ste-Agnès, Guy Théberge, gérant Caisse N.-Dame de Fatima, de MM. Joseph Lacroix et Viateur Rodrigue présidents de chacun des conseils d'administration et de M. Fernand Gilbert, agent d'éducation de l'Union Régionale pour la région.

La direction du Club de hockey Royal Junior de Lac-Mégantic se verra remettre à cette soirée "Promotion" un chèque au montant de \$300.00 gracieusement des deux Caisses en vedette à cette joute du 19 octobre. Le montant déboursé par chacune des caisses est proportionnel au prorata de leurs actifs respectifs.

"A la Caisse on se comprend". Soyez POP, tout en étant présent avec des gens POP.

Robert Proteau

## EXTRAIT DU NOUVEAU PROGRAMME D'ACTION

### La participation du citoyen

L'équipe libérale s'engage à bâtir un Québec où il fait bon vivre.

Le Conseil des ministres et les commissions parlementaires se rapprocheront des citoyens en allant tenir des séances dans toutes les régions du Québec.

Les services régionaux des ministères verront leur pouvoir de décision augmenter pour répondre plus efficacement aux besoins du milieu.

Les relations de travail dans les secteurs public et parapublic seront réévaluées de façon à permettre à l'Etat de garantir aux citoyens en toutes circonstances, le maintien des services essentiels à leur santé et à leur sécurité.

Les municipalités, qui sont les plus proches des besoins du citoyen, disposeront de ressources nouvelles et de nouvelles fonctions.

**BOURASSA CONSTRUIT**

Autorisé par M. Jean Morissette, 3210 Glencoe, Montréal, agent officiel.

COMITÉ DE VOYAGES

Un voyage est organisé à QUÉBEC le 20 octobre. Les endroits visités seront:

- université Javal
- château Frontenac
- citadelle
- musée du Fort
- traverse de Lévis
- aquarium
- rue St-Jean

Si vous êtes intéressés, venez nous rencontrer à la polyvalente.

publiciste, Pauline Martin



LA GUADELOUPE (M.R.) -- Au camp d'entraînement du ballon-balai qui débuta le 1er octobre dernier sous la direction de M. Jacques Desjardins, quelque 15 joueurs se sont rendus à l'appel. C'est au terrain de l'O.T.J. que se dérouleront les cours deux fois la semaine; les joueurs semblent en pleine forme pour une nouvelle saison qui promet d'être des plus intéressantes. On divisa le groupe en deux équipes pour cette pratique. Daniel Bolduc compta 1 but pour une équipe tandis que Mike Roy marqua les deux buts de l'autre équipe. Sur la photographie nous apercevons quelques joueurs qui suivent les cours de Jacques Desjardins.

## Noces d'argent de M. et Mme Joseph Patry



### 25 ANS DE MARIAGE

M. et Mme Joseph Patry de Stornoway célébraient le 6 octobre dernier, leur 25 ans de vie à deux. Ils se sont épousés en l'église de St-Alphonse de Stornoway. Tous deux étaient à leur deuxième mariage. Mme Patry, mariée à Emile Caron en premières noces, perdait son mari le 15 juin 1941 tandis que M. Patry perdait son épouse au mois d'août, de la même année. Ils se connaissaient ni l'un ni l'autre, à ce moment. Ce n'est que quelques années plus tard, qu'ils ont fait connaissance, et après quelques mois de fréquentations décidèrent de s'unir par le sacrement de mariage. Ils forment depuis un couple très uni et très heureux, ils sont très aimés et appréciés de leurs enfants. Ils font le bonheur de tous ceux qui les entourent. M. Patry compte encore 8 enfants vivants sur 9: Octave, Frédéric, Obéline, Imelda qui demeurent toujours à Stornoway, Julienne, Cécile, Marie-Blanche, qui demeurent à Montréal ainsi que Florence des États-Unis. Tous sont mariés. Mme Caron-Patry compte encore 10 enfants vivants sur 11: Luc Gérard, Thérèse, Cécole, Lucien J.-Louis, Hélène, Ls-Philippe, Jeanne d'Arc qui demeurent tous à Montréal et Marie-Berthe de Milan. A l'exception d'Hélène, tous sont mariés.

Ils ont de nombreux petits-enfants, des arrière-petits-enfants. Ils comptent même 4 générations.

Leur bonheur est complet, car chacun vient les visiter tour

à tour. Ils forment une belle et grande famille. Ils jouissent d'une excellente santé, pour leur âge et nous leur souhaitons que ça se continue. Tous nos vœux de bonheur les accompagnent, longue vie encore auprès de tous ceux qui leur sont chers.

#### TEXTE DE L'ADRESSE

A l'occasion de leur 25ème anniversaire, j'aimerais leur dédier ces quelques pensées:

Maman, t'ai-je dit assez souvent que je t'aime. Peut-être pas aussi souvent, que tu l'aurais désiré.

Maman, t'ai-je dit assez merci, pour tout ton dévouement. Peut-être là aussi, j'ai manqué, je me reprends aujourd'hui.

Maman tu es à mille autres incomparable. Tu sais partager nos joies, nos peines, nos tendresses, notre amour. En tout temps, ton cœur de maman est là présent, prêt à consoler.

Toi, papa, t'ai-je dit assez souvent, combien tu es bon. Notre amour te l'a sûrement souvent prouvé.

Papa, sais-tu comme tu es généreux et charitable?

On peut se dire heureux d'avoir un père comme toi.

Tu es pour nous, joie, amour tendresse.

Et tous deux, en cette fête anniversaire, nous nous joignons

**ENCOURAGEZ  
NOS ANNONCEURS**

pour vous redire tout notre amour. Vous dire, combien nous vous aimons. Vous dire, du fond du cœur, mille mercis.

De votre fille,  
Marie-Berthe  
au nom de tous vos enfants.

EXTRAIT DU NOUVEAU PROGRAMME D'ACTION  
aménagement  
dans le milieu.

La prospérité et la sécurité économique du citoyen.

L'équipe libérale s'engage à bâtir le Québec:

par des grands projets collectifs: la Baie James, le super-port pétrolier, l'aéroport Mirabel, l'établissement d'une usine d'uranium enrichi et l'exploitation du potentiel touristique exceptionnel du Québec;

par le développement du système routier, grands axes routiers et voirie régionale et rurale, des transports en commun, des transports maritimes et aériens, traversiers et aéroports régionaux;

par des incitations au développement de l'agriculture: l'augmentation des mesures de crédit; la diversification des productions et le développement du secteur agro-alimentaire.

Le Parti

**BOURASSA  
CONSTRUIT**

Autorisé par M. Jean Morissette, 3210 Glencoe, Montréal, agent officiel.



à la  
caisse  
on se  
comprend

**Épargner c'est  
bâtir le présent!**

L'épargne, un moyen moderne pour faire avancer son projet. A la Caisse, nous avons le programme d'épargne qui cor-

respond à l'envergure de votre projet. Un bon moyen de bâtir le présent... l'épargne.

**La Caisse populaire Desjardins, c'est nous autres!**

# 65e anniversaire de mariage

1908 - 1973



Pour vos questions sur les services du gouvernement du Québec,

téléphonez, écrivez ou passez nous voir.

**COMMUNICATION-QUÉBEC**  
Place du Marché,  
rue des Grandes-Fourches, Sherbrooke  
Votre centre de renseignements pour la région de l'Estrie. **569-9311**

Communication-Québec sera à votre disposition, à LAC-MEGANTIC, MARDI le 23 OCTOBRE prochain, de 9 h. à 5 h. à l'endroit suivant:

**CENTRE MGR BONIN**  
5561 Frontenac  
Tél. 583-0630

Le 28 juillet dernier, les enfants de M. et Mme Josaphat Lapointe de Lambton avaient le bonheur de fêter le 65e anniversaire de mariage de leurs bien-aimés parents.

Ce rare jubilé débuta d'abord par une messe d'action de grâces célébrée par le curé de la paroisse Saint-Vital de Lambton: M. l'abbé Louis-Philippe Bégin. Monsieur le Chanoine Emile Couture de Québec concélébra. Ce dernier est le parent des jubilaires et de plus, Madame Lapointe, née Joséphine Lamontagne, a été sa première institutrice à Saint-Anselme de Dorchester.

Après la messe, une fraternelle et chaleureuse réception avait lieu au Chalet de l'O.T.J. de Lambton situé sur les bords enchanteurs du lac St-François.

Les agapes terminées, les jubilaires ont eu le bonheur de recevoir les témoignages d'affection et les félicitations de quelques-uns de leurs petits-enfants qui se plaisaient aussi à remémorer leurs souvenirs d'enfance lorsqu'ils venaient visiter grand-papa et grand-maman. Quelle joie de part et d'autre! Il y a de quoi émouvoir le coeur des heureux jubilaires!

M. le curé Bégin et le Chanoine Couture furent invités à adresser la parole; ils nous ont fait entendre d'intéressantes anecdotes propres à susciter de douces réminiscences.

Une bourse et une gerbe de roses furent offertes aux vénérés jubilaires par deux de leurs petits-enfants. Et la soirée s'est continuée dans la joie, l'entrain et la franche gaieté avec chants, musique, danses folkloriques. Cette grande fête familiale nous a permis de bien agréables "revoirs", puisqu'elle était composée des enfants et petits-enfants des Jubilaires, de leurs neveux et nièces, cousins et cousines, tous très heureux de se rencontrer et de "jaser" à coeur ouvert.

Les 86 ans de notre distinguée jubilaire ne l'empêchèrent pas de nous causer un bien agréable surprise. On connaît sa plume facile... et son goût pour la chanson... Il fallait une chanson pour

la fête! Madame Lapointe a trouvé les mots de circonstance. Nous nous permettons d'en reproduire ici le texte qui témoigne d'une lucidité parfaite et d'un coeur jeune et largement ouvert.

Air: Gai lon la gai le rosier

- 1 -

Tous réunis ici  
Enfants, parents, amis,  
Nos coeurs vous disent gaiement  
Sincères remerciements

Refrain:

Gai gai gai  
Le conjugo  
C'est toujours noble et beau

- 2 -

A nos agapes joyeuses  
Not' bon Monsieur l' Curé  
Est venu assister  
Nous en sommes honorés

- 3 -

On est heureux de vivre  
Avec vous chers enfants  
Au coeur si dévoué  
Et si reconnaissant

- 4 -

Notre plus grand bonheur  
Vient de nous, chers enfants  
Pour cette grande faveur  
Merci au Tout-Puissant

- 5 -

Dans la vie d'un ménage  
Il y a des bas et des hauts  
Mais en époux bien sages  
Au vin il faut mêler l'eau

- 6 -

L'amour c'est une belle chose  
Mais pour le conserver  
Faut voir la vie en rose  
Savoir se pardonner.

(Chanson composée par Mme Josaphat Lapointe à l'occasion de leur 65e anniversaire de mariage).

Ce jubilé de 65e anniversaire s'inscrit au livre des souvenirs inoubliables. A nos actions de grâces, nous joignons nos voeux pour la continuation d'une grande fête intérieure toujours présente au coeur de ceux que nous aimons tant: M. et Mme Josaphat Lapointe.

## Enfant de six ans tué par une auto près de la demeure de ses parents

— Un enfant de six ans a perdu la vie de façon tragique lorsqu'il a été heurté par une automobile près de la demeure de ses parents.

Le jeune Raymond Poulin, enfant de M. et Mme Roland Poulin, du rang 2 à St-Robert Bellarmin, Co. Frontenac, a succombé à ses blessures lors de son transport à l'hôpital l'Enfant Jésus de Québec.

L'accident est survenu dans le rang 2, à St-Robert Bellarmin. L'enfant, qui circulait à bicyclette sur la route, a été renversé par une automobile que conduisait M. Fidèle Dulac, de St-Robert.

La Sûreté du Québec, détachement de Lac-Mégantic, a procédé aux constatations habituelles sur les lieux de la tragédie.

**ATTENTION TRAPPEURS**

**ACHETEUR**

**DE FOURRURES SAUVAGES**

**Chat sauvage, renard, castor, etc.**

S'adresser à

**ROBERT LAPERLE**

Barston Fur Farm  
R.R. 6 — COATICOOK, P.Q.  
Tél. 849-3973

# Trois clubs de motoneigistes s'affilient au Club des Mouflons des Montagnes

M. Bruno Audet est élu président

Le secrétaire du club des Mouflons des Montagnes Inc. nous informait que l'organisme dont il fait partie a accueilli dans ses rangs les membres des clubs de motoneige de Lac Drolet de St-Hilaire et de Courcelles.

On sait que les Mouflons des Montagnes Inc. comptait déjà des membres à Lambton, à St-Romain et à St-Sébastien. Regroupés, ces motoneigistes de six municipalités de la région pourront se donner des avantages que plusieurs autres clubs de la province ne peuvent bénéficier. Soulignons que ces sportifs de la motoneige auront à leur disposition plus de 100 milles de sentiers entretenus.

Un nouvel exécutif a été formé

parmi les six clubs réunis; trois directeurs ont été nommés dans chacun des clubs dont un fera partie de l'exécutif. Le président élu a été M. Bruno Audet de St-Sébastien, 1er vice-président, M. Gilles Gosselin de Courcelles; 2ème vice-président, M. François Fortin de Lac Drolet; secrétaire, M. Renaud Couture de Lambton; directeurs: MM. Evariste Morin, Lucien Lapierre de Lambton, Laval Lapointe et Marcel St-Pierre de St-Romain, Lorenzo Michaud et Roger Bernier de St-Sébastien, Jacques Beaudoin et André Proteau de Lac Drolet, C. Létourneau et Germain Létourneau et Thomas Jacques de St-Hilaire, Denis Fortin et Jean-Claude Blanchet

de Courcelles.

La direction du club désire remercier les cultivateurs et les propriétaires de boisés de leur permettre de circuler sur leurs terrains. Elle profite de l'occasion pour solliciter les membres de se procurer leur carte qui sont en circulation chez les directeurs de chacune des paroisses.

Le Club des Mouflons des Montagnes Inc. souhaite la plus cordiale bienvenue à tous les motoneigistes non seulement des six paroisses mentionnées mais de toute la région.

Renaud Couture, secrétaire.



LES PETITS TRAFIQUANTS PEUVENT MENER VERS LES GRANDS -- Une scène du film "La Filière Française" à l'affiche du Cinéma Mégantic à partir de dimanche à 1 h. 30.

## Royal...

(Suite de la page 14)

Le Juvénile fut un peu moins glorieux. Ils ont perdu leurs deux parties. Mais, il faut dire qu'il manquait 4 joueurs clés vendredi soir. Alors on a dû baisser pavillon au compte de 8 à 3. Samedi le score fut 8 à 7 pour St-Georges. C'est donc dire que si les hommes de Claude Turcotte se donnent la main on se rendra au championnat. Deux gars furent remarqués par la foule ce sont Renaud Gosselin et Normand Théberge. Des mentions ont été adressées à Jean Huot et à Réal Grégoire. Félicitations les gars pour votre magnifique tenue lors de ces deux dernières rencontres.

Gens de Mégantic, soyez fiers de vos jeunes joueurs, ils nous font honneur tant ici qu'à l'extérieur. Continuons à les encourager et ils nous le rendront. Encore une fois merci pour votre présence.

joueurs du Royal, il y a une façon toute spéciale de mise en marche. Plusieurs déjà y participent soit en donnant leur nom pour fournir un minimum un dollar par partie gagnée par l'équipe. En donnant ton nom à Jean Cloutier ou à membre directeur tu peux contribuer en répondant à ces jeunes à chacune de leurs victoires par un \$1...

- Prochaines joutes locales: vendredi soir le 19 octobre contre les Barons du Cap à neuf heures. Promotion spéciale pour les 16 ans et moins. Puis dimanche soir le 21 octobre, ouverture officielle de la saison avec les Rochers Grand'Mère à sept heures trente...

- Pour une qualité de jeu à ton goût et du hockey à son meilleur, il faut venir assister aux joutes du Royal Junior à l'arène locale...

## A la ligue Intercité - C.A.L.M.

Lac-Mégantic a été le receveur à la fin de semaine passée pour la Ligue C.A.L.M.

Même si nos porte-couleurs ont dû baisser pavillon dans le pointage ils sont sortis haut la main dans leur manière de participer et de jouer. Les membres de la direction se doivent de féliciter tous nos jeunes tant dans leurs succès que dans leurs défaites. Nous croyons que si cette première rencontre à Lac-Mégantic fut un succès, c'est dû au support que les parents et les gens d'ici ont apporté en voulant bien se déranger pour venir encourager nos jeunes. Donc, la direction de la ligue profite de l'occasion pour vous remercier tous de ce support apporté. Je vous disais que nos jeunes vous le rendront de l'aide apportée ils ont prouvé qu'ils en étaient capables. Donc, félicitations parents, amis et jeunes de Mégantic. Continuons à suivre nos jeunes dans leurs activités.

Voici le rapport des parties de fin de semaine. Les Pee-Wee vendredi soir ont accepté une défaite de 3 à 2 contre Thetford-Mines, ce fut une belle partie remplie d'élan et de vouloir. Samedi, ils ont encore laissé la partie à St-Georges au compte de 5 à 0. Lors de cette partie, il a manqué un peu de passe, mais ce n'est que partie à reprendre. Les hommes de Jean Ethier et de la police Thibeault se sont promis vengeance. Donc meilleure chance la semaine prochaine contre Blake Lake.

Le Bantam s'est lui aussi contenté de 2 défaites: la première contre Thetford-Mines 5 à 1 et

la seconde contre St-Georges 2 à 1. Ce fut des parties assez rudes. Nos Bantamiens devront forcer davantage sur la passe que sur la rudesse mais ils ont prouvé eux aussi que ça ne restera pas là. Lors de la première joute, les arbitres ont sévi en une seule fois tandis qu'à la deuxième, ils ont donné 10 punitions dont 2 de match à St-Georges et 6 fois à Mégantic dont aucune de match. Les 2 seuls points pour Mégantic des 2 rencontres furent comptés par le no 5 Gilles Pouliot.

Le Midget, le club à l'honneur et à suivre cette année. Vendredi soir contre Thetford-Mines, nos porte-couleurs au-

raient dû remporter, plusieurs avaient les 2 pieds dans le même patin. Ils ont fait match nul 2 à 2 cependant nos joueurs se sont repris samedi en écrasant le St-Georges 13 à 0. Serait-ce la verve ou la fougue de Bernard Perron? On ne sait, mais nous devons le féliciter pour le magnifique travail de ses joueurs lors de cette dernière rencontre. Le joueur qui s'est fait le plus remarqué ce fut le no 11 André Boudreault avec 4 points et 2 passes. Renaud Hallé se mérita 4 passes, Michel Proteau 3 buts 1 passe, bien joué Michel. René Parent 2 buts 1 passe. Continuez à nous donner du bon hockey tout en votre honneur.

**minifoto** Tirage: no 28  
Vendredi, 12 oct 1973

24 séries émises — 90,000 chacune  
Possibilité de:

82238	24 GAGNANTS DE \$5,000
2238	192 GAGNANTS DE \$ 500
238	1944 GAGNANTS DE \$ 100

## PARTICIPEZ

au

## CONCOURS



Le gros téléviseur Hitachi 26 pouces, type meuble espagnol, état solide à 100%. Avec réglage automatique des fréquences (FAC) et de l'image (APS), allumage instantané son-image, système sonore haute fidélité et roulettes dissimulées. Meuble en véritable placage noyer.

26-C11

La qualité prime toujours chez  
**HITACHI**

EN VENTE chez

**YVES CARRIER inc.**

MARCHAND DE MEUBLES



**ST-LUDGER**

**548-5821**

Trois tirages: les 31 octobre, 29 novembre et 27 décembre 1973.

Le concours prend fin à minuit, le 22 décembre 1973.

Pour obtenir tous les règlements du concours ainsi que des bulletins de participation, voyez un vendeur Hitachi participant.

C.P. 145 - TEL. 548-5358  
506 rue Taillon  
ST-LUDGER



Berthe  
DALLAIRE  
CORSETIERE  
enr.

Spencer

met le SERVICE SPENCER à votre portée pour votre confort et votre élégance

SPENCER offre tout genre de vêtements correctifs du maintien et médicaux.

## Au Club de Motoneige des Loisirs de Lac-Mégantic

Motoneigistes, l'hiver est enfin à notre porte. Depuis longtemps déjà, l'exécutif du "Club de Motoneige des Loisirs de Lac-Mégantic" qui, soit dit en passant est maintenant autonome, a mis en branle l'organisation des sentiers.

Sans plus tarder, il nous fait plaisir de vous informer que votre Club a fait l'acquisition d'une machine lourde, fabrication Bombardier, nommé "Muskeg" et quelques membres bénévoles sont à construire une "drague" appropriée afin d'offrir des sentiers qui seront des plus agréables à parcourir.

En plus, par l'apport généreux de dons provenant de sources diverses, votre exécutif est

en mesure de vous faire profiter de nombreux avantages; signalons entre autres: de nouveaux ponts sont construits aux traverses des rivières sur le sentier de Lac Drolet et celui de St-Jean Vianney. Le pont Pierre Laporte a également été rélargi, afin de permettre à Muskeg d'y passer. Maintenant voilà qui n'est pas le moindre des travaux; un bélier mécanique a ouvert un super-sentier entre Lac Mégantic et Nantes, sentier qui ira rejoindre ceux de Stornoway. Beaucoup de travail a été fait dans les sentiers déjà existants. Présentement, quelques hommes, trop nombreux hélas, travaillent au défrichage d'une nouvelle piste en-

## COUET INC. . ENTREPRENEUR GENERAL

3973 rue Québec Central

C.P. 928

Tél. 583-1324

### LAC-MEGANTIC

#### LOCATION DE MACHINERIES

- Excavation
- Terrassement
- Gravelage
- Compresseurs

#### ATELIERS

- Fabrication de remorques "trailers"
- Boîtes de camions — ou pick-up en acier ou en bois
- Installation de double roues sur camions
- Soudure à arc (électrique)

tre Lac-Mégantic et Ste-Cécile. Cela vous intéresse? Eh bien, tous ceux qui ont quelques heures à disposer sont les bienvenus pour prêter main forte, communiquer avec soit MM. Normand Duquette président, Lonie Couture, Paul-Henri Gosselin ou Gérard Couture.

Afin de profiter au maximum de vos prochains loisirs, nous désirons vous rappeler que les cartes de membres sont en vente par les gens de votre exécutif dont voici les noms MM. Normand Duquette, Jos. Lapointe, Gilles Gagnon, Gérard Couture, Nicole Couture, sec., Jacques Couture St-Jean Vianney, René Bédard St-Jean Vianney, Claude Beaudoin, Marcel Dodier, Paul Brochu, Marc Rouillard, Robert Harton, Léonard Arsenault Ste-Cécile, Gaston Proteau Nantes, Mmes Normand Duquette et Simone Marchand.

Nous vous suggérons également d'acheter vos plaques d'immatriculation le plus tôt possible, elles sont déjà en vente au bureau des licences, vous nous obligeriez beaucoup en donnant le numéro au vendeur de votre carte de membre.

La date de l'ouverture officielle de la saison paraîtra sous peu. Surveillez les activités et faites vous un devoir d'y assister.

SOIREE DANSANTE au profit du Club de moto-neige de loisir de Lac-Mégantic, samedi le 20 octobre à 8.00 h. p.m. au Domaine St-Pierre à Ste-Cécile.

Invitation aux anciens, aux nouveaux membres ainsi qu'à toute la population.

L'exécutif de votre Club, anticipe le plaisir de vous rencontrer en grand nombre.

A bientôt,

Mme Simone Marchand  
publiciste

## Travaux de voirie sur la route No 204 (24)

Le ministre d'Etat aux Transports, M. Raymond Mailoux, demande un appel d'offres pour des travaux de stabilisation des talus sur la route no 204 (24)

M. Mailoux fait savoir que ces travaux couvriront une longueur de 0.32 mille et qu'ils seront effectués dans la municipalité de Audet.

L'ouverture des soumissions aura lieu le 30 octobre prochain.

ENCOURAGEZ  
NOS  
ANNONCEURS

**MEUBLES**  
*Henri Latulippe*

vous invite  
à VOIR et ADMIRER

### LA NOUVELLE LIGNE PANASONIC 74

A cette occasion chez

### 3 SUPER SPECIAUX



\* TELECOULEUR 26" diag.

CT-262C le SEWECA

\* Le CT-397C Batesville - écran 20" diag.  
Télécouleur "Pano Lock"

\* RADIO AM/FM/FM Stéréo versatile  
avec reproducteur 8 pistes s'adaptant dans votre voiture.  
RE-8080 Westminster

**Panasonic**  
à l'avant-garde du temps.

CHEZ

**MEUBLES**  
*Henri Latulippe* INC

5090, RUE FRONTENAC  
LAC-MÉGANTIC  
TÉL.: 583-0432

Nous vous offrons les  
services de notre  
propre technicien.

## 11 permis de construction émis en septembre

\$326,000 D'INVESTISSEMENT

Le bureau de la ville a émis au cours du mois de septembre 11 permis de construction totalisant \$326,000. d'investissement.

Dans le domaine des nouvelles constructions résidentielles trois permis ont été accordés pour une valeur de \$57,200.; le Club Social des Aramis a obtenu un permis pour une construction de \$50,000 tandis que la Caisse Populaire Ste-Agnès construira un édifice évalué à \$207,000.

Six autres permis ont été émis à des contribuables pour construction d'abris d'automobiles, améliorations à des propriétés résidentielles pour une valeur de \$11,880.

Ces informations nous ont été fournies par M. Camille Ethier du bureau des permis de la Ville de Lac-Mégantic.

**EXTRAIT DU NOUVEAU PROGRAMME D'ACTION**  
...aires, à  
...es familles à  
...es et moyens revenus.

### Sécurité et justice sociale

L'équipe libérale s'engage à  
bâtir le Québec:

avec une politique pour la famille, par la hausse, dès le 1er janvier 1974, des allocations familiales, à l'avantage des familles à faibles et moyens revenus:

allocations mensuelles de \$15 à \$42 exemptes d'impôt pour tous les enfants âgés de moins de 18 ans.  
\$15 à l'enfant de premier rang  
\$22 à celui de deuxième rang  
\$33 à celui de troisième rang  
\$37 à celui de quatrième rang  
+ une prime de \$5 pour les enfants âgés de 12 à 17 ans.

Avec une politique pour les personnes âgées, par la réduction des tarifs dans les transports en commun, la hausse de leurs prestations sociales, le développement des foyers d'hébergement, services à domicile, activités

**BOURASSA  
CONSTRUIT**

Autorisé par M. Jean Morissette, 3210 Glencoe, Montréal, agent officiel.

La construction du nouveau garage THEBERGE & DUMAS INC. bat son plein. Très bientôt nous serons logés dans un édifice vaste et spacieux, avec un atelier de réparation moderne, pour mieux vous servir.

### LA GRANDE VENTE DE DEMENAGEMENT DEBUTE JEUDI prochain

Consultez notre annonce  
en dernière page.

**GARAGE LATULIPPE & DUMAS AUTO INC.**

(bientôt sous la raison sociale de GARAGE LATULIPPE & DUMAS AUTO INC.

3164 rue Laval Nord

Tél. 583-3033

## Le candidat du Parti Créditiste s'engage à créer un "congrès de comté"



Le candidat du Parti Créditiste M. Paul-André Latulippe,

ex-député de Frontenac a déclaré que s'il était réélu le 29 octobre prochain comme représentant du comté de Mégantic-Compton, il s'engageait à créer dans le plus bref délai, un "Congrès de Comté".

"Ce congrès, a-t-il ajouté, aurait pour but de décider ensemble des priorités du nouveau comté de Mégantic-Compton, tant dans les secteurs de la Voirie que dans les nombreux autres domaines tels que: agriculture, éducation, affaires sociales, santé, communications, industrie et commerce, justice, tourisme, transport, affaires municipales etc".

Les principaux représentants de diverses organisations telles que la Voirie, le C.R.D., les Mu-

nicipalités ainsi que les représentants de l'Agriculture, de l'Éducation et des Affaires Sociales etc... seront appelés à faire partie de ce congrès.

M. Latulippe faisait cette déclaration à Lambton le 12 octobre dernier lors d'une assemblée électorale.

C'est à cause des problèmes de plus en plus nombreux que nous vivons dans notre société et de l'immense superficie du nouveau comté de Mégantic-Compton que je veux établir cette priorité, car j'ai toujours eu comme objectif principal celui de bien servir la population, a-t-il mentionné.

Cette nouvelle nous a été communiquée par M. Gaston Lacasse, agent de presse du candidat créditiste.

l'état progressif actuel de pollution; 3) enfin une étude analytique des eaux du lac Mégantic et des affluents.

### OBJETS DE L'ASSOCIATION

L'Association des Propriétaires Riverains du lac Mégantic s'est formée en corporation pour les buts suivants:

- Grouper et réunir les résidents et propriétaires du Lac Mégantic touchant les Municipalités de Lac-Mégantic, St-Jean Vianney, Municipalité locale de Frontenac, Woburn, Piopolis Marsboro, Nantes, comté de Frontenac, dans la province de Québec, pour conserver dans toute la mesure du possible la beauté naturelle du lac Mégantic et de ses environs ainsi que la pureté de ses eaux; faire échec par tous les moyens jugés appropriés et en conformité avec les lois du pays et de la province à la pollution des eaux;

- Conserver pour l'ensemble de ses membres les caractères de tranquillité, de paix et de détente que procure la vie dans un site enchanteur; maintenir et contribuer à maintenir les normes d'hygiène exigées par la loi; faciliter l'établissement de services communautaires; contribuer par l'organisation de sains loisirs, au développement physique, moral, économique et social de ses membres et promouvoir le bien-être général de la population;

- Etablir des cercles ou des comités pour l'étude des questions intéressant particulièrement les membres; faire connaître par des tracts, annonces ou autre littérature le travail de ses membres relativement à ces questions, le tout en conformité avec la loi;

- Organiser et tenir des conférences, concerts, séances de théâtre ou de cinéma, et autres réunions sociales pour occuper les loisirs de ses membres;

- Promouvoir tout sport;
- Emprunter de l'argent sur le crédit de la corporation pour le bénéfice de cette dernière et donner toutes garanties mobilières ou immobilières, escompter tous billets, donner toutes autres valeurs en garantie of-

autres valeurs en garantie collatérale et hypothéquer tous immeubles et mettre en page tous biens meubles pour garantir les emprunts faits par la corporation.

## Après la Ville de Lac-Mégantic, la Municipalité de Frontenac appuie l'Association des Propriétaires Riverains du lac Mégantic

Trois résolutions importantes sont parvenues au Ministre des Affaires Municipales et de l'Environnement M. Victor-C. Goldbloom, par l'entremise de la Ville de Lac-Mégantic pour palier à l'état progressif actuel de pollution du lac Mégantic. Aujourd'hui nous apprenons de Me André Turgeon de l'Association des Propriétaires Riverains du lac Mégantic qu'une deuxième municipalité riveraine du lac Mégantic, celle de Frontenac abondait dans le même sens.

En effet la Municipalité de Frontenac au cours de sa dernière assemblée régulière du Conseil s'est déclarée en faveur des résolutions soumises par l'Association à savoir: 1) un programme de classification des égouts publics et privés sur les bords du lac Mégantic et de ses affluents; 2) la préparation d'une carte de zonage type des municipalités contigues au lac Mégantic et demande au ministre de produire ses suggestions et recommandations pour palier à

**Don de SANG**  
**Don de VIE**  
DONNEZ DE VOTRE SANG



*Madame Berthe Bureau*  
vous conseille



*L'Institut Berthe Bureau*

vous offre des soins de beauté à la portée de votre bourse. Profitez-en! La femme moderne se doit d'avoir un teint frais et velouté. Quel que soit votre problème elle y apportera sa solution et elle sera heureuse de vous conseiller sur l'usage des produits de beauté du Docteur Renaud, de Paris, France. L'Institut vous offre également les produits de Madame Maria Galland et des services que cette maison peut offrir; ces soins sont à des prix modiques.

NETTOYAGE de la peau - MAQUILLAGE - MASSAGE  
EPILATION des jambes A LA CIRE  
EPILATION permanente A L'ELECTROLYSE  
TRAITEMENT D'ACNE au VAPAZONE  
Prix spécial pour étudiants et étudiantes

POUR RENDEZ-VOUS COMPOSEZ **583-0781**

**5040 rue Champlain LAC-MEGANTIC**



**CONCOURS  
HITACHI  
DU CERCLE  
DES VAINQUEURS**

**Vous pouvez gagner un  
Sedan Datsun 1974  
et une foule d'autres  
magnifiques prix Hitachi.**

Si vous songez à l'achat d'un nouveau téléviseur, d'un appareil radio ou stéréo, c'est justement le moment de vous les procurer, pendant le grand concours Hitachi du Cercle des Vainqueurs, qui bat son plein! Il y a une multitude de prix Hitachi fabuleux.

- 6 - SEDANS DATSUN 1974
- et les magnifiques prix Hitachi suivants:
- 15 V-17 Téléviseurs portatifs Hitachi noir et blanc de fréquence
- 15 KH-3000 Radios portatives Hitachi à 8 gammes de fréquence
- 15 KC-788 Radios-réveils numériques Hitachi AM-FM
- 15 TRQ-30 Magnétophones à cassette compacts Hitachi
- 60 TRQ-257 Magnétophones à cassette Hitachi
- 90 radios portatives Hitachi AM/FM, modème KH-834, CA/CC.
- 150 L-1802 Lanternes fluorescentes Hitachi

Il est si facile de participer. Vous n'avez qu'à faire l'achat de l'un des nombreux produits de divertissement familial Hitachi de qualité - qu'il s'agisse d'une simple pile de lampe de poche ou de l'un de nos téléviseurs-meubles Etat Solide 100% avec GRAND écran de 26 pouces - et voilà, vous êtes admissible au concours et pouvez gagner un prix.

De plus, Hitachi vous offre une gamme complète de téléviseurs Etat Solide 100% de construction précise, qui vous procureront des années de rendement, à toutes fins pratiques sans annuis. Quels que soient vos besoins en matière d'appareil de divertissement, songez à Hitachi pour obtenir des années de rendement, sûr, exempt d'ennuis.

Ne tardez pas. Votre achat vous rendra admissible au concours Hitachi du Cercle des Vainqueurs. Vous pourriez être l'un des heureux gagnants.



au **Salon du Meuble**

LEANDRE BRETON, gérant

**HITACHI**

**2983 Laval Nord - 583-0437 - Lac-Mégantic**

(Chemin de Nantes)

Nous vous offrons les services de notre propre TECHNICIEN

Composez **583-0437** ou **583-0432**

### L'OPINION des LECTEURS

*Sous cette rubrique nous reproduisons ici les lettres que nous recevons et qui traitent de sujets d'intérêt public. Ces expressions d'opinions n'engagent en rien la responsabilité de notre journal.*

Lac-Mégantic  
Le 8 octobre 1973

L'Echo de Frontenac,  
Lac-Mégantic.

Cher Monsieur,

Auriez-vous l'amabilité de présenter cette lettre dans votre journal?

J'ai eu le malheur de perdre mon épouse le premier juillet dernier. Elle est décédée à l'hôpital du Frère André à la suite d'une longue maladie.

Lors de son décès nous faisons partie de la Coop. Funéraire Québécoise après avoir été

influencé par les organisateurs lors de son hospitalisation.

Mais ce qui me fait écrire ces quelques lignes, c'est d'avoir vu une personne exposée dans une salle paroissiale la fin de semaine dernière alors qu'il y avait une assemblée politique à deux heures de l'après-midi et le soir, la veille des funérailles une soirée canadienne à huit heures avec deux orchestres au programme et enfin chansons populaires. Est-ce que c'est respecter la personne exposée et la famille éprouvée que de louer une telle salle? Voilà le manque de sérieux et de savoir-vivre des organisateurs de cette coopérative.

Aujourd'hui, je vois que ma famille et moi avons raison de changer d'idée à la dernière minute, parce que maintenant je me rends compte que nous avons été reconfortés par les services que nous avons reçus de la Maison Jacques & Frère, et je dois la féliciter publiquement par la voix de votre journal.

Avant son décès, ils ont transporté mon épouse à trois reprises en ambulance avec beaucoup de précautions et de délicatesse.

Après son décès, nous avons rencontré M. Jacques qui a été très humain dans les arrangements. Nous avons vu un assortiment de marchandises de qualité à des prix raisonnables et nous avons choisi sans pression ce qui nous convenait le mieux à nos besoins, nos goûts et nos moyens. Et je suis dans l'absolue certitude de dire que les marchandises et services offerts sont à la portée de tous.

Mon épouse a été très bien exposée et nous avons eu un salon respectable avec un mobilier confortable et beaucoup d'autres facilités.

### DEMANDE DE SOUMISSIONS

La Caisse Populaire de Ste-Cécile demande des soumissions pour la vente d'une résidence et d'un garage double, situés au village sur un terrain d'environ 140' x 140'.

Les soumissions seront reçues jusqu'au 30 octobre à 5 heures p.m.

La Caisse Populaire de Ste-Cécile ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Pour plus de renseignements, composez 583-0176.

Le Conseil d'administration

### EXTRAIT DU NOUVEAU PROGRAMME D'ACTION des transports régionaux.

La qualité de l'éducation et des loisirs.

L'équipe libérale s'engage à libérer les structures scolaires des contraintes bureaucratiques, par la décentralisation réelle de l'administration scolaire et par l'assouplissement des normes budgétaires et pédagogiques.

Une attention prioritaire sera apportée à l'amélioration du climat dans les écoles, au niveau secondaire principalement, en associant les parents aux efforts du ministère de l'Éducation et des autres responsables de la formation des étudiants.

Les activités sportives contribuent à la formation du citoyen et prennent une nouvelle dimension chez nous à l'approche des Jeux Olympiques; le Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports élargira sa participation aux Jeux d'été. Un Institut provincial sera créé.

# BOURASSA CONSTRUIT

Autorisé par M. Jean Morissette, 3210 Glencoe, Montréal, agent officiel.

### PROVINCE DE QUEBEC VILLE DE LAC-MEGANTIC

Aux contribuables de la susdite municipalité

### AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRESENTES DONNE par le soussigné, greffier de la susdite municipalité, QUE:

Le Conseil municipal de la Ville de Lac-Mégantic à sa séance spéciale tenue le 12e jour du mois d'octobre 1973, a passé et adopté le règlement No 571 régissant le tarif des taxis.

La charge initiale de (\$0.60) soixante cents demeure inchangée.

Le nouveau tarif pour un voyage est maintenant fixé à (\$0.05) cinq cents pour chaque huitième de mille additionnel.

La période d'attente est portée à (\$5.00) cinq dollars l'heure au lieu de (\$4.00) quatre dollars l'heure.

L'original dudit règlement est déposé en mon bureau, dans les archives de l'Hôtel de Ville de Lac-Mégantic, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance, aux heures de bureau soit de neuf heures du matin à cinq heures de l'après-midi.

Les personnes qui ont des objections à formuler au sujet de ce changement de tarif, sont priées de les transmettre à la Régie des Transports, 880 Chemin Ste-Foy, Québec, P.Q., dans les huit (8) jours de la publication du présent avis.

Donné à Lac-Mégantic ce 15ième jour d'octobre mil neuf cent soixante-treize.

HERVE FECTEAU  
greffier

L'après-midi des funérailles ma famille et moi avons eu l'attention auquel nous avions besoin dans une telle circonstance.

Après m'être rendu compte de ce qui s'est passé en fin de semaine, je suis certain que j'étais en présence d'une maison responsable et fiable en qui j'ai eu confiance et une fois de plus je dis merci publiquement à M. Jacques pour les bons services que nous avons reçus.

Bien à vous,

Aimé Lessard,  
Lac-Mégantic.

### PROVINCE OF QUEBEC TOWN OF LAC-MEGANTIC

To the Ratepayers of the aforesaid Town

### PUBLIC NOTICE

IS HEREBY GIVEN by the undersigned, Town Clerk of the aforesaid Municipality, THAT:

The municipal Council of the Town of Lac-Mégantic, at its special meeting held on the 12th day of October 1973, has passed and adopted the by-law 571, governing the tariff of taxi.

The starting rate is unchanged (\$0.60).

The new rate for a trip is now fixed to (\$0.05) five cents for each eighth of additional mile.

The time for waiting is increased to five (\$5.00) dollars per hour instead of (\$4.00) four dollars per hour.

The original of said by-law is deposited in my office, in the archives of the town hall of Lac-Mégantic, where all interested parties may take communication of the same, during office hours to wit from nine o'clock in the morning to five o'clock in the afternoon.

Any person having any objection to this new tariff, is requested to address her objection to the Transportation Board, 880 Ste-Foy Road, Quebec, P.Q., within eight (8) days of publication of this present notice.

Given at Lac-Mégantic this 15th day of October one thousand nine hundred and seventy-three.

HERVE FECTEAU  
Town Clerk

## Un motocycliste est happé par une auto

Claude Bédard, 18 ans, de Lac-Mégantic a été happé par une automobile vendredi vers 5 h. 30 alors qu'il circulait est-ouest sur la rue Salaberry. Il a été renversé par un véhicule à l'intersection des rues

Joliette et Salaberry. Le blessé a été transporté au Centre Hospitalier Universitaire de Sherbrooke pour fractures à une jambe et aux côtes, par les ambulanciers de la Maison Jacques & Frère.

### Le régime enregistré d'épargne-retraite

CAISSE D'ENTRAIDE ECONOMIQUE

### vous permet...

1. D'enregistrer annuellement auprès du Ministère du Revenu National et du Québec l'équivalent de 20% de votre revenu gagné, jusqu'à concurrence de \$4,000.00. Si vous participez déjà à un régime de retraite collectif, le maximum est de \$2,500. (Les revenus provenant de placements ne font pas partie du revenu gagné).
2. De transférer dans le régime enregistré "Caisse d'Entraide Economique" les valeurs que vous avez accumulées dans un autre fonds de pension personnel ou collectif.
3. D'accumuler le meilleur fonds de retraite au sein d'une institution progressive qui a toujours donné le meilleur rendement à ses membres.

### Le régime enregistré d'épargne-retraite

CAISSE D'ENTRAIDE ECONOMIQUE

### vous promet...

1. De participer au développement de votre région car les sommes accumulées dans ce régime sont réinvesties chez vous,...
2. De contribuer à votre idéal de "Devenir maître chez nous"...
3. De contribuer à faire de votre région, une région économiquement forte,...

...seul moyen d'avoir un Québec fort.

### CONSULTEZ NOTRE SERVICE DE RECRUTEMENT

Lucien Cameron, dir. du recrutement, tél. 583-0432  
Raymond Lapierre, directeur général tél. 583-3733

Roland Harton, recruteur  
Gilles Bolduc, recruteur

tél. 583-5129  
tél. 583-3523

## M. Yvon Proteau de Lambton perd la vie dans un accident de la route

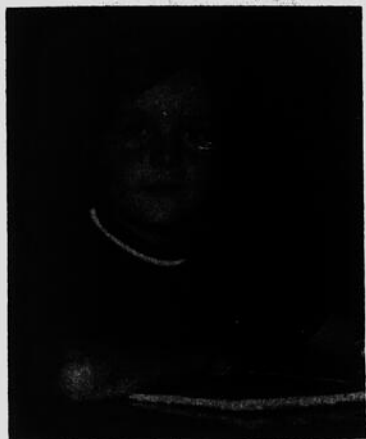


LAMBTON (G.B.) - Deux automobiles sont entrées en collision sur la route 28 entre le village de Gould et Bury le 27 septembre dernier blessant gravement un des deux conducteurs qui est décédé trois jours plus tard.

Il s'agit de M. Yvon Proteau, 27 ans de Lambton, fils de Mme Henri Proteau et de M. Proteau décédé, qui après l'accident fut transporté au Centre Hospitalier Universitaire de Sherbrooke, pour une fracture du crâne. Malgré l'intervention des spécialistes la blessure mortelle était d'une gravité telle, qu'il rendait l'âme à Dieu trois jours plus tard.

Les occupants de l'autre automobile s'en tirèrent sans aucune blessure. Une enquête est menée par la Sûreté du Québec, division de Cookshire sur les circonstances qui ont entouré la tragédie.

## Le jeune François Lapointe grièvement blessé



ST-ROMAIN (A.P.) - Un enfant de St-Romain a été happé par une camionnette devant la demeure de ses parents dimanche le 1er octobre lui infligeant des blessures graves.

Il s'agit de François Lapointe, 9 ans, fils de M. et Mme Bruno Lapointe de St-Romain. L'enfant a été transporté d'urgence par les ambulanciers de la Maison Jacques & Frère de Lac-Mégantic à l'hôpital St-Vincent de Paul. Il a dû subir une délicate intervention chirurgicale, celle de l'ablation de la rate.

Son état de santé s'améliore cependant de jour en jour et on espère qu'il pourra réintégrer son domicile prochainement.

## Capotage dans la Beauce: un résident de Courcelles perd la vie

Courcelles (R.B.) -- Un homme a perdu la vie vers 3 h. 30 samedi matin dans le capotage de son automobile dans le rang Saint-Henri à St-Benoit-Labre, dans le comté de Beauce.

rière, 27 ans, de Courcelles, époux de dame Hélène Lacroix. Un beau-frère de M. Carrière prenait également place dans le véhicule au moment de l'accident.

Il s'agit de M. Jacques Car-



NOUVEL ENVIRONNEMENT CHEZ

*Meubles Henri Latulippe INC*

STYLES FUTURISTE • CONTEMPORAIN MODERNE  
CONTEMPORAIN CLASSIQUE • COLONIAL ET  
EARLY AMERICAN

TAPIS • TENTURES • Rideaux • PAPIERS PEINTS  
... à la mesure de toutes les bourses!

MEUBLES

*Henri Latulippe*

3090, RUE FRONTENAC • LAC MEGANTIC • 583-0432

*Lefevre*

NOTRE DÉCORATEUR

EST AU MAGASIN TOUS LES JEUDIS ET  
VENDREDIS DE CHAQUE SEMAINE

*prenez rendez-vous...*

583-0432

### THEATRE FRONTENAC

ST-GEDEON  
TEL. 582-3511

#### HORAIRE DES PROGRAMMES

JEUDI et SAMEDI à 7:30 H.  
DIMANCHE à 1:30 h. et  
représentation continue  
à partir de 7 heures

OCT 18-20 21 JEU SAM DIM



# CINÉMA MÉGANTIC

Sur demande populaire jusqu'à samedi



18 ANS Adultes

2 FILMS DE CLAUDE FOURNIER



COULEURS

COMMENCANT DIMANCHE  
1.30 CONTINUEL

LUNDI - MARDI: 7.30 hres

14 ANS

**ACHARNÉ A DÉTRUIRE LA FILIÈRE DE LA DROGUE**

**"LA FILIÈRE FRANÇAISE"**  
VERSION FRANÇAISE DU FILM  
**FRENCH CONNECTION**

JEAN YANNE dans  
"LE SAUT DE L'ANGE"

2 FILMS EN COULEURS

## appel d'offres

### MINISTÈRE DES TRANSPORTS

PROJET 524-2110-3 -- Stabilisation des talus sur la route 204 (24) dans la municipalité d'Audet, comté de Frontenac. Longueur du projet: 0.32 mille.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans les comtés de Beauce, Dorchester, Frontenac et Mégantic et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Un versement de \$10.00 non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

DEPOT de soumission exigé: cautionnement de soumission: \$4,800.00 ou chèque certifié: \$2,400.00.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions sont faites à l'adresse suivante: Salle des Soumissions, Ministère des Transports, Edifice "H", 1er étage, 875 est, Grande-Allée, Québec 4.

Clôture des soumissions jusqu'à:

15.00 HEURES LE MARDI, 30 OCTOBRE, 1973.

Le ministère ne s'engage à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

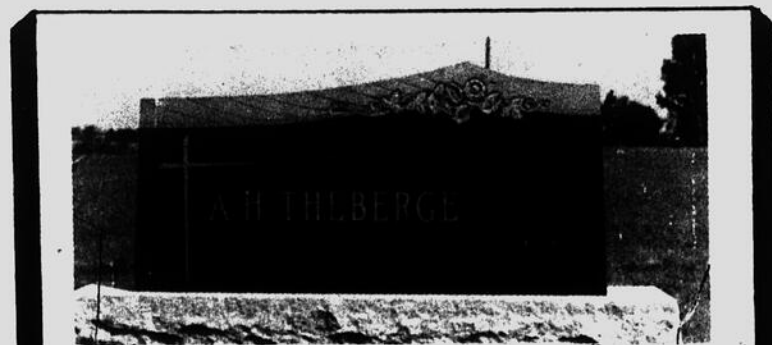
Le Sous-Ministre  
Claude Rouleau, ing.

 GOUVERNEMENT DU QUÉBEC



ELUE PRESIDENTE: Madame Hubert Gourdeau a été appelée à la présidence de la Société Canadienne de la Croix-Rouge de Frontenac succédant ainsi à Madame G.M. Stearns qui occupait ces fonctions. Elle aura pour l'appuyer dans sa tâche (par ordre sur la photographie) Mmes Henri Giguère, secrétaire, A.B. Deslauriers, vice-présidente; Mlle Lily Tremblay, trésorière et Mme Paul Veilleux, vice-présidente; au centre la nouvelle présidente Madame Gourdeau et Mme G.M. Stearns, présidente sortant.

## Mme Hubert Gourdeau présidente de la Société Canadienne de la Croix-Rouge de Frontenac



Granit canadien et importé - Equipement moderne pour la sculpture et le lettrage (Shape carvint)  
Nous faisons le lettrage sur les monuments dans les cimetières si désiré.

Prix défiant toute compétition.

POUR UN DERNIER HOMMAGE A VOS CHERS DISPARUS  
CONSULTEZ

**Les Monuments Funéraires de St-Samuel**  
ENR.

FRANCOIS THEBERGE - LAC-MEGANTIC  
TELEPHONE: 583-0102 ou 583-1709  
Salle d'échantillons au 3440 Milette, Lac-Mégantic

Permis de vendeur No 54044

C'est à l'occasion de l'assemblée générale annuelle de la Société Canadienne de la Croix-Rouge de Frontenac que Madame Hubert Gourdeau a accepté de prendre la présidence de ce mouvement humanitaire qui fait beaucoup de bien dans notre région. Mme Gourdeau succède à ce poste à Madame G. M. Stearns qui a demandé à être remplacée après avoir terminé et même dépassé le terme maximum à la présidence.

Madame Gourdeau sera secondée dans ses fonctions par Mmes A.B. Deslaurier et Paul Veilleux à la vice-présidence, Mme Henri Giguère, secrétaire et Mlle Lily Tremblay, trésorière.

Les membres du Cercle de Frontenac de la Croix Rouge avaient l'honneur de recevoir la visite de M. Leprohon, directeur régional, de MM. les abbés Charles-Henri Doyle, curé de Ste-Agnès et Léopold Lemay, curé de Notre-Dame de Fatima, de M. Fernand Godbout responsable de la collecte de sang.

RAPPORTS DES COMITES

Le président de la campagne de souscription M. Jacques Gi-

## AMBULANCES MODERNES



COMPOSEZ: LAC-MEGANTIC 583-0444  
LA GUADELOUPE 459-3534  
(Région de) SAINT-EPHREM 484-2032

SERVICES COMPLETS D'AMBULANCES rendus avec délicatesse et précautions: Oxygène, resuscitateur, équipement pour transfusion sanguine et solutée, gouttière pour membre fracturé, etc. Seul service d'ambulance des Cantons de l'Est répondant aux exigences du bill 30.

**JACQUES & FRERES inc.**

Membre de la Corporation des Services d'Ambulance du Québec

gnac dans un rapport qu'il avait soumis, déclarait avoir dépassé l'objectif fixé ayant atteint la jolie somme de \$5,238, soit une augmentation de 24.5% sur l'année précédente. On souligna également le travail de son adjoint M. J.-Emile Cloutier qui avait la responsabilité de tout le comté à l'exception de Lac-Mégantic, la participation des paroisses du comté à la campagne de souscription a été de \$2,733 tandis que la ville versait \$2,505.

M. Fernand Godbout, président des Cliniques de Sang a rendu public le rapport de la journée des donateurs de sang du 28 mai, 239 personnes ont donné de leur sang.

Madame Gourdeau résuma le travail des comités du mois d'octobre 72 à octobre 73: 21,600 tampons, 54 tricots et 70 morceaux de couture.

Le rapport financier a été lu par Mlle Tremblay, secrétaire.

La présidente sortant de charge Madame Stearns a résumé en quelques mots les principales aides financières et morales que la Société de Frontenac a réalisé au cours de l'année, quatre familles éprouvées par des incendies ont été secourues par la Croix Rouge, Madame Stearns relata les premières activités de la Croix Rouge dans Frontenac alors qu'en 1939 durant la dernière grande guerre cette société faisait un travail énorme pour nos soldats principalement lors du passage des convois militaires à Lac-Mégantic. Elle rappela le travail de la regrettée Mme Philibert Cliche qui avait précédé à la présidence de la Société de Frontenac. Elle souhaita à Madame Gourdeau toute la collaboration qu'elle reçue elle-même des membres lui exprimant également le désir de continuer à oeuvrer au sein de cet organisme qui lui tient tant à coeur.

### HOMMAGE A NOTRE PRESIDENTE

C'est avec beaucoup de regret que la Section de Frontenac de la Société Canadienne de la Croix-Rouge a appris la démission de Madame G. M. Stearns comme Présidente.

Madame Stearns a pris une part active à la formation de la section de Frontenac et en fut la Présidente en 1939. Le bon fonctionnement de cette section est dû aux démarches et dévouement de Madame Stearns avec la Société Canadienne de la Croix-Royge, de Montréal.

Depuis trente-quatre ans, elle s'est dévouée dans tous les comités de notre Section: en 1945 organisation de cantine pour le retour des militaires, réception aux épouses des militaires et service à la cantine, clinique de sang, secours aux sinistrés, etc...

En 1958, Madame Stearns accompagna son époux à Ottawa et forme une section de la Croix-Rouge avec les dames des députés et Sénateurs du Parlement.

En 1967, Madame Stearns est désignée à la présidence de notre Section et depuis, elle a dirigé les activités de cette Section avec enthousiasme, énergie et dévouement. Son habile direction est pour une large part dans le bon fonctionnement de la Section.

En 1971 la Société Canadienne de la Croix-Rouge de Montréal reconnaissait ses mérites en la nommant "Gouverneur".

Son départ laissera un grand vide mais les membres espèrent que Madame Stearns nous fera le plaisir de se joindre à nos réunions hebdomadaires où son aide et ses bons conseils seront très appréciés.

Les Dames de la Croix-Rouge forment à son intention des vœux de bonne santé et l'assurent de leur reconnaissance.

La secrétaire

### DIRECTEURS de FUNERAILLES

(Thanatologues)

**Jacques & Frère inc.**

BUREAU-CHEF  
3778, Québec Central  
Lac-Mégantic  
Tél. 583-0444

ROBERT & FRERE  
19, 1ère Ave.  
La Guadeloupe  
Tél. 459-3534

MEMBRE de: la Corporation des Thanatologues du Québec,  
- Canadian Funeral Director  
- Fédération Internationale des Thanatologues  
et de l'Institut des Thanatologues du Québec  
No 447,448,459

## Coop-Funéraire Québécoise

division LAC-MEGANTIC

- Direction de Funérailles
  - Service d'Ambulance
- 24 HEURES

**GASTON TURGEON**

Représ. sectoriel **Tél. 583-3406**

Devenez membres de la Coop-Funéraire Québécoise

Mme Gérard BLAIS  
4612 Champlain

Joseph BOUCHARD  
3291 Lafontaine

583-1973 LAC-MEGANTIC 583-2613



# GRANDE VENTE

avant **DEMENAGEMENT**

SUR VOITURES USAGEES  
ET VOITURES NEUVES '73

- IL FAUT LIBERER LA COUR
- IL FAUT QUE CA SORTE
- AUCUNE OFFRE RAISONNABLE REFUSEE

**SYNTONISEZ  
C.K.F.L.**  
Jeudi - Vendredi  
**POUR LA MARCHE  
DE CETTE VENTE  
SPECTACULAIRE**  
**PROFITEZ**  
DE CETTE FIN DE SEMAINE  
POUR UN  
MEILLEUR CHOIX  
ET UN MEILLEUR PRIX

**3 METEOR  
1973  
NEUFS**

**MARQUIS  
1971** Etat de neuf  
Brougham nombreuses options  
H.T. 2 portes \$???

**TOYOTA 1973**  
CORONA 4 PORTES AUTOMATIQUE  
comme neuf \$???

**MAZDA 1973**  
Station-wagon transmission automatique  
Faites Votre Prix

**PLYMOUTH Fury II  
1971**  
Mécanique en parfait état  
SEDAN 4 PORTES PRIX RIDICULE

**CHRYSLER  
1973**  
A l'état de neuf 4 portes, H.T.  
FAITES VOS OFFRES

**3 PINTO 1972** \$ ?  
Transmission manuelle au plancher  
1 STATION-WAGON et 2 "COACH"

**PONTIAC  
1972** \$ Economisez  
UN seul propriétaire  
VENTURA 2 portes, 15,000 m.

**1971**  
**TORINO** 2 PORTES, H.T. très propre  
**FORD LTD** 2 PORTES, H.T. Très beau modèle  
\$ ECONOMIE \$

**CHEVROLET  
1969** Faites Votre Offre  
Impala H.T., comme neuf

**1973  
MERCURY BROUGHAM  
NEUF**

**CORTINA 1973** \$ Economisez  
2 voitures Sédan 4 portes  
4 vitesses au plancher  
sièges baquets

**1971**  
**METEOR** MONTCALM, 4 portes  
**METEOR** RIDEAU 500, 2 p., H.T.  
Equipés au complet.

**CHRYSLER  
1970** AUBAINE sans pareille  
SEDAN 4 PORTES

**1 9 7 3**  
**2 Montego  
NEUFS**

PROFITEZ DE VOTRE VISITE POUR  
VOIR NOS MODELES '74

**Garage  
Théberge & Dumas Inc.**

(Bientôt sous la raison sociale  
LATULIPPE & DUMAS AUTO INC.)

